SAUVEGARDE VEXIN SAUSSERON

Bulletin n°34

SOMMAIRE N° 34

Crédit photographique

AMIOT Daniel : *p1, 4, 5, 6, 7, 8, 11, 12, 13, 15, 17, 22, 25, 27, 29, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 40, 41, 51, 55* **- CAVARD J.Cl. :** *p 9, 14, 21, 39* **- COSSARD Monique:** *p 53, 54, 56,5771***- COSSARD Denis,** *p 58, 59, 60* **- FLOHIC Editions**: *p14, 28* **- FOYER RURAL NESLES:** *p24* **- FUTURA SCIENCE :** *p, 68* **- PERILLON Yves:** *p 36, 37, 39, 40, 41***- GAUDINOT,** *p 33* **- GERMAIN Françoise:** *p14, 80* - **GOOGLE earth:** *p 8* **- IGN :** *p 6* **- JOY Patrick F.** : *p 12, 70, 71* **- LANOOTE François :** *p 20* **- LACÔTE J.Y. :** *p 43***- LEMAIRE Gilles :** *p 32* **- OLIVEREAU Christian (CAOA):** *p 42,43, 44* **- MA.AUF.ORG:** *p,60* **- MUSEE DU VATICAN:** *p, 69* **- SVT LYCEE JAUFRE RUDEL:** *p 63***- TOURNAIRE Vincent :** *p 11***- VASSEUR Roland:** *p 10* **- WIKIPEDIA :** *p,16,56,64,70,72,*

MOT DU PRESIDENT

2017, *a beaucoup résonné du mot "patrimoine".*

Le Président de la république a même nommé un populaire présentateur télé, grand connaisseur des familles royales et de leurs belles demeures, sincère supporter des "vitrines touristiques" villageoises, à la tête d'une mission de préservation du patrimoine.

Reconnaissons à Stéphane Bern le mérite, dans les grandes lignes de son programme, énoncé récemment dans "Le Monde"[1], de vouloir consulter quelques unes des plus remarquables organisations, dans la majorité associatives, qui repèrent, comprennent, font connaître et sauvegardent, pour beaucoup d'entre elles depuis cinquante ans voir plus, les patrimoines bâtis et paysagers de notre pays. Elles auront de nombreuses informations et suggestions à transmettre au nouveau responsable.

On doit reconnaitre à ces associations, dont les nôtres même modestes, caractérisées par le bénévolat et des moyens financiers dérisoires, d'avoir joué un rôle important dans la prise de conscience patrimoniale de la population et de certains élus.

Espérons que Stéphane Bern a lu la "Lettre ouverte aux Français et à leurs Elus sur le Patrimoine", rédigée par onze associations incontournables, et qu'il saura faire le meilleur usage de ses 22 propositions pour "une gouvernance améliorée, une transmission simplifiée et une gestion économique et durable du Patrimoine"[2]. Nous attendons qu'il en fasse la lecture aux plus hauts responsables de l'Etat et aux ministres concernés en souhaitant vivement qu'il incite le ministère de la culture et celui de l'environnement à coordonner leurs actions ayant une incidence sur les patrimoines, afin que patrimoine culturel et patrimoine naturel deviennent indissociables.

La nouvelle appellation des secteurs protégés "Sites Patrimoniaux Remarquables", de la loi du 7 juillet 2016[3], qui réunit le bâti et son paysage est encourageante. Reste à l'appliquer.

Daniel AMIOT



Le village d'Hédouville, site modeste et ....remarquable

[1] "J'en appelle à la bonne volonté de tous" Stéphane Bern - Le Monde, jeudi 5 octobre 2017.

[2] "Lettre ouverte aux Français et à leurs Elus sur le Patrimoine" édition Michel de Maule (oct. 2016).

[3] Loi du 7 juillet 2016 **relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine.**

PROMENADE DANS NESLES-LA-VALLEE BOURG-CENTRE DU VEXIN FRANÇAIS

ESPACE VECU ET QUALITE DE VIE DANS UN VILLAGE VAL D'OISIEN[4]

Jean-Claude CAVARD, géographe

Cette promenade est écrite par un auteur, ni neslois et ni vexinois, mais qui a parcouru maintes fois cette commune située en lisière de la vallée de l'Oise et implantée dans la jolie vallée dénommée Sausseron. Le texte en a été ensuite repris et complété par Daniel Amiot, un vexinois, ardent défenseur de la Vallée du Sausseron.
Le promeneur le moins averti des « choses de l'urbanisme », de l'architecture rurale ou du patrimoine ne peut que se laisser porter par la « magie » de se retrouver « à la campagne », loin des banlieues et pourtant si près de Paris. On ne se lasse pas de parcourir les rues, sentes et autres chemins de Nesles, de questionner à brûle pourpoint d'aimables habitants vantant avec chaleur leur « commune », d'admirer le paysage du « haut » des versants boisés, autant d'indices qui témoignent de la qualité patrimoniale du site mais aussi de sa qualité de vie appréciée autant par les neslois de souche que par les "nouveaux habitants".
La SVS, dans son long « combat » depuis 1974 pour la défense de cette partie de l'Est du Vexin a souvent et précieusement parlé de Nesles, "village emblématique" de ce secteur géographique. Nesles est considérée par les architectes et inspecteurs des sites comme un des plus beaux villages du Vexin. Sans doute mériterait-il d'être mieux connu hors des simples limites du Vexin. La revue de la SVS a souvent étudié la commune. L'association "Mémoires du temps passé" a présenté de nombreuses fois, à l'occasion d'expositions thématiques, le patrimoine neslois. Cet article doit beaucoup à ces travaux.

"HISTOIRE D'UNE PETITE COMMUNE. LE CENTENAIRE DE NESLES-LA-VALLEE... "

C'est par ces termes que débutait en novembre 1969 un article anonyme, publié par le *Bulletin officiel de la Préfecture du Val d'Oise (n°13),* largement diffusé dans le public. Le Val d'Oise venait de naître en 1968 et le Préfet tenait à présenter aux habitants une des richesses patrimoniales de leur nouveau département : « *situé à 40 km de Paris, à 12 km de Pontoise et à 5 km de L'Isle-Adam, joli village verdoyant niché au creux de la vallée du Sausseron, Nesles-la-Vallée a conservé son visage campagnard, son calme et sa tranquillité* ». Deux photographies illustraient cet article de deux pages, celle de la ferme des Quatre Tours et une « portion » (sic) de l'église Saint-Symphorien. Après avoir rappelé l'histoire de Nesles, le bulletin remémorait le centenaire de sa naissance (nom de la commune officialisé en 1859) et concluait, sans grande originalité: *" Nesles n'en préserve pas moins une vie locale originale: un spectacle son et lumière a été organisé à l'occasion de la fête nationale. La société musicale est de toutes les réjouissances et se produit parfois avec les harmonies des communes environnantes. Enfin, les jeunes se retrouvent au sein du foyer rural (!) et maintiennent une animation constante notamment en ce qui concerne les activités du club-photo, les rallyes, les sorties en bord de mer ou au théâtre et les visites de musées".*

UNE RICHESSE PATRIMONIALE OMNIPRESENTE

[4] Le texte a été rédigé en septembre 2016 et non réactualisé. Les documents du PLU, en cours d'élaboration, n'ont pu être pris en compte.
Daniel Amiot a remis en forme le document, enrichi l'illustration et légendé la totalité des photographies.

RURBANISATION

En 1976, une monographie établie par la Préfecture et destinée à sensibiliser les val d'oisiens à la vie départementale, présentait une photographie en noir et blanc dans le chapitre intitulé « *La terre et les hommes* » sous le titre « *Dans la vallée du Sausseron :Nesles-la-Vallée* ».
Lors du passionnant colloque organisé par la SVS en mai 1981 dans le château de Frouville, dénommé à l'époque Saint-Cyran, l'historien et érudit régionaliste George Poisson, alors Conservateur en Chef du Musée de l'Ile-de-France à Sceaux, avait introduit le colloque identifiant ce secteur géographique à son patrimoine: "*La vallée du Sausseron, ce sont des églises et celle de Nesles-la-Vallée est la plus belle* ! ".
En 1992, dans un ouvrage de grande qualité publié dans le cadre des *Images du Patrimoine*, les archivistes Agnès Somers et Catherine Crnokrak, érudites spécialistes des grands et petits patrimoines du Val d'Oise, commentaient de superbes photographies, essentielles à la connaissance des patrimoines neslois. Ces travaux étaient le fruit de plusieurs années de travail, en archives et sur le terrain, du service appelé alors "pré-inventaire". L'ouvrage présentait Saint Symphorien, l'admirable église du XII° siècle, formée de trois vaisseaux, la belle ferme de Fontenelle, grange céréalière de 8 travées, maintenant défigurée, la remarquable et originale ferme De Launay et le presbytère du XVIII° siècle, au cœur du village… sans oublier la mairie inaugurée en 1884. On découvrait la richesse et la bonne conservation de ses patrimoines.

Ancien manoir reconstruit vers 1600, caractérisé par une haute tour carrée visible de loin.
Les bâtiments, postérieurs pour certains, enserrent une cour fermée. On peut y voir des restes d'enceinte et de porte fortifiée.
A l'écart de la commune, la ferme, toujours en activité, demeure un signal très fort du « grand » plateau vexinois.



La magnifique ferme dite De Launay, peinte par Fernand Quignon.

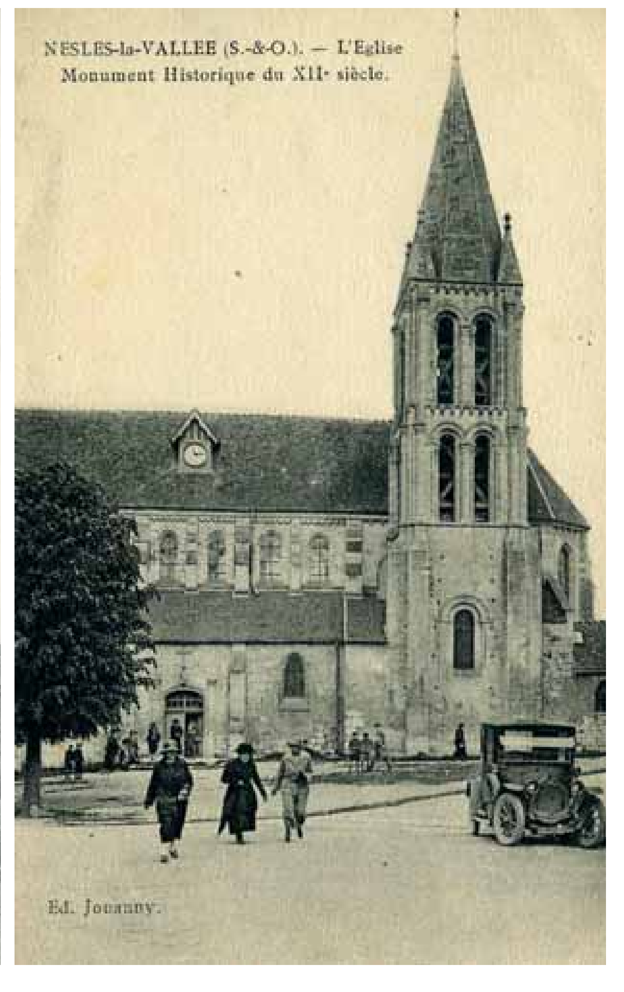


◄La Croix pattée, dite « Croix des friches», qu'on découvre en plein champs depuis la route de Parmain, est un bel exemple de petit patrimoine rural. Un acte de 1474 nous apprend qu'elle bornait un fief

Très élégante maison marquée par un style urbain, achetée par la commune en 1838 pour servir de presbytère. Construite en pierre de taille au rez-de-chaussée et en moellons enduits au premier étage, elle est surmontée d'une très belle toiture fortement relevée animée par deux lucarnes.
Superbe exemple d'architecture du XVIIIème siècle, il attire le regard de tous ceux qui passent. ▶







L'église Saint Symphorien (1185-1200) achevée en 1581 (CLMH 1862)
La tour-clocher à deux étages, construite vers 1130-1140, est percée de baies bigéminées. Elle est surmontée d'une flèche de pierres, entourée de quatre clochetons.
Les bancs coulissants en chêne, fin 18es, forment un ensemble exceptionnel (ISMH 1987)

UNE COMMUNE AVEC UNE HISTOIRE INDUSTRIELLE

Nesles a une histoire industrielle comme l'avait exposé Pierre Meyer dans un article du bulletin de la SVS n° 22/23 en 2003.

UNE DISTILLERIE, démontée en 1954, implantée près de la ferme De Launay et laissée en friche après la seconde guerre mondiale, fabriquait de l'alcool de betteraves.



Ce sous-produit était utilisé pour l'industrie des liqueurs et de la pharmacie.

Une importante main d'œuvre d'origine belge venait travailler au dur labeur de l'arrachage (le démariage) et de la distillation. L'entreprise occupait un personnel permanent chargé de l'entretien de l'usine (chaudronniers et mécaniciens).

Le plateau vexinois était spécialisé dans ce type de production agricole qui a marqué pendant longtemps la vie rurale locale.

UNE ENTREPRISE DE MECANIQUE, les "*Ateliers Laumonier* ". s'installait en 1924, dans le centre du bourg. Il est intéressant de connaître les raisons d'une telle implantation dans une petite commune rurale. C'est l'arrière-grand-père Laumonier, Alexis, fixé dans le quartier des Horlogers à Paris, qui a délocalisé son atelier en 1923. Souffrant de problèmes respiratoires attribués à la pollution de l'air de la capitale par le charbon, il décida de partir à la campagne, en bout de ligne de train, afin d'y poursuivre ses activités dans un atelier prêté par un grand-oncle, peintre impressionniste de la vallée.

UN GARAGE, "vente de pétrole" et atelier de réparation, s'ouvre dans les années 30, répondant à la demande nouvelle des automobilistes et des résidents secondaires.

L'ATELIER DE RESTAURATION DE TAPISSERIES en activité jusque dans les années 50, employa une trentaine de personnes, essentiellement féminines. Sa réputation lui valut de restaurer la célèbre tapisserie de *"La Dame à la licorne".*

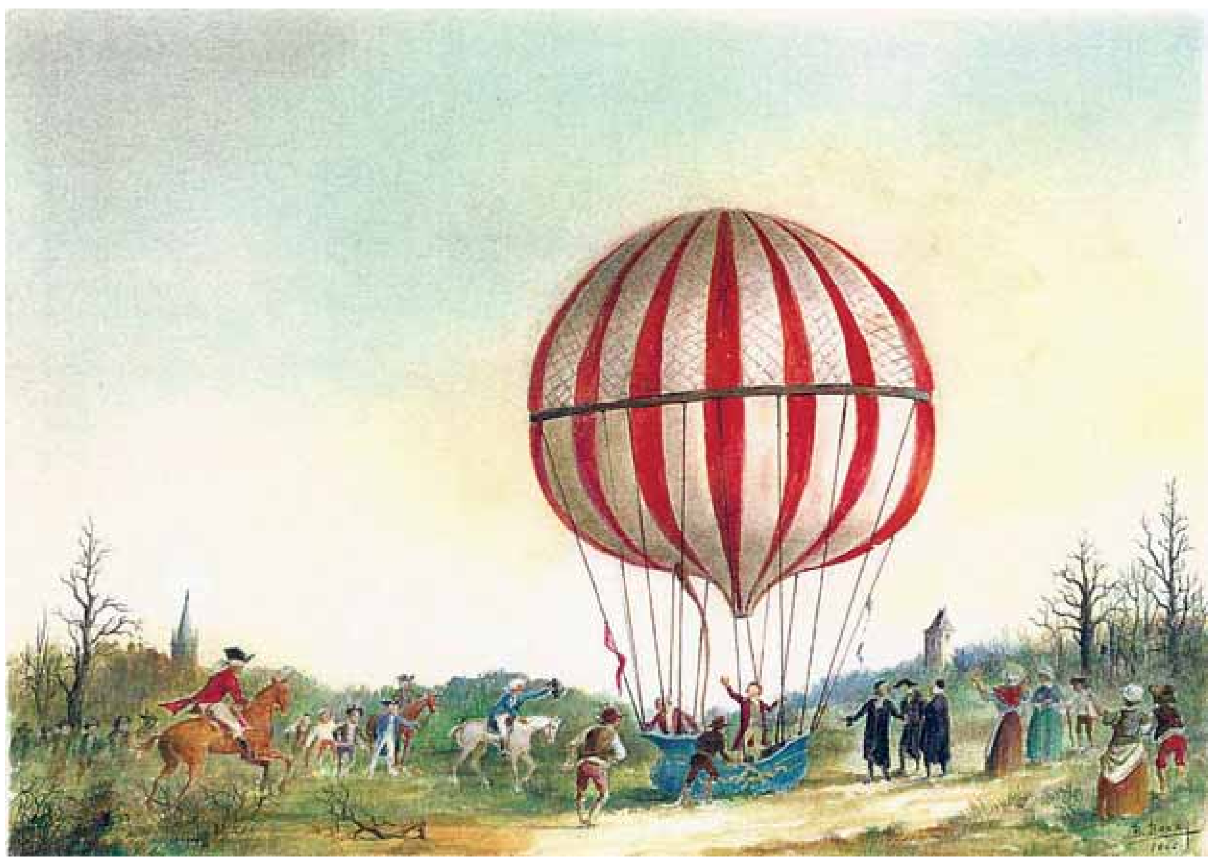
Nesles est donc un exemple classique de ces communes de Seine-et-Oise d'allure campagnarde dont la proximité de la capitale en fait un lieu de villégiature attractif pour des parisiens aisés et des artistes. C'est une caractéristique de la vallée du Sausseron et de toute la vallée de l'Oise.

NESLES VU DU CIEL ET DU SOL

DE LA MONTGOLFIERE DE 1783 A L'AVION ET A GOOGLE EARTH.

Une première mondiale. En 1783, deux aéronautes, le physicien Jacques Charles et son mécanicien Marie-Noël Robert survolèrent la paroisse et atterrirent dans la "prairie des 14 arpents", non loin de la ferme De Launay. C'était le premier vol habité, dans l'histoire de l'humanité, d'un ballon gonflé à l'hydrogène, gaz éminemment inflammable, parti des Tuileries à Paris pour atteindre un village de l'Ile-de-France. C'était aussi la première vue aérienne de Nesles, seule connue des deux courageux précurseurs. Une stèle y fut inaugurée en 1983. Nesles entrait dans l'histoire!

RURBANISATION

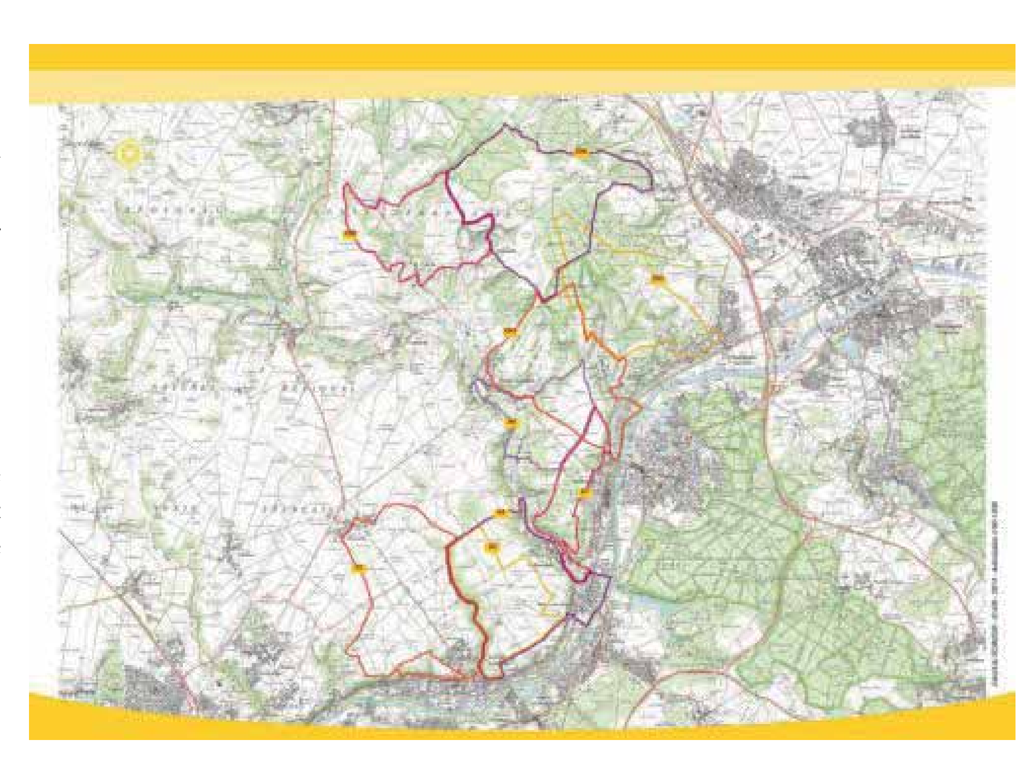


Le grand globe quelques minutes après son atterrissage dans la prairie des 14 arpents, le 1° décembre 1783 (Gouache original du peintre Bernard Baray d'après les indications de Jean Deschamps)

Au sol, l'arrivée à Nesles par la RD 64 depuis Parmain ne permet pas de comprendre la structure communale **car l'urbanisation, en « fond » de la vallée du Sausseron et le long de deux talus boisés en pente forte, n'est pas immédiatement perceptible.**

Extrait de la carte IGN, tiré de la collection des livrets de promenade publiés par le PNR.

Le GR1 passe par Nesles et les lieux de promenade sont nombreux.





Petite rivière, peu visible mais véritablement enchanteresse ne serait-ce que par son nom, le Sausseron identifie le secteur tant au niveau historique que géographique. *La communauté de communes Sausseron-Impressionnisme* (15 communes), en privilégiant son nom, en fait un signe de reconnaissance tout comme *"Sauvegarde Vexin Sausseron"*[5], association agréée et habilitée de défense de l'environnement née en 1974.

[5] Nouvelle dénomination de la Sauvegarde de la Vallée du Sausseron et de ses abords (SVS)

RURBANISATION

La disposition réticulée d'un bâti assez dispersé voire distendu s'y lit parfaitement.
La carte montre un tissu urbanisé plutôt lâche avec un noyau urbain plus dense (c'est le centre) et ce que le POS appelle des éléments filiaires, c'est à dire des « coulées » d'urbanisation fines qui ont suivi les axes routiers locaux ou les talus. Le fond de la « vallée » reste fortement boisé. Tous les documents d'urbanisme insistent avec raison sur l'importance de la végétalisation justifiant l'expression « cité végétale » !



Le plan et la structure organique de Nesles se lisent mieux sur une carte qu'au sol.

Verville, couramment appelé « hameau », en totale rupture physique avec le centre de Nesles, a la particularité d'être un "village rue", allongé sur plusieurs centaines de mètres, le long d'une petite route vicinale. Le long de la RD 151, au sud de Nesles, les deux hameaux de Verville et de La Naze sont étrangement dédoublés.



L'imprimerie RANK (Editions du Val d'Oise) à Verville. Bel exemple d'intégration paysagère d'une industrie dans un ancien moulin.

RURBANISATION



Verville est composée de belles maisons de maîtres, de villas ou de pavillons bien construits.
Beaucoup de demeures portent la signature d’un architecte ou s'ornent d'un nom, telle la « villa Trianon ». C'est un lieu de promenade très dépaysant.



◄ Maison de villégiature

Si le tourisme est encore limité, la villégiature, à Nesles, est aisée dans le camping de l'étang ou le caravaning du Val de Nesles et dans les gites ruraux ou maisons d'hôtes proches.

Le camping de l'étang ►





◄Caravaning du Val de Nesles



Nesles-la-Vallée dans les années 1960
(fond Roland Vasseur, archives départementales du Val d'Oise)
Une large couronne boisée entoure le village avec dans le lointain l'espace ouvert du Vexin Français et à l'horizon les premières ondulations des lignes de buttes.

La commune, encore peu investie par de nouveaux habitants et le pavillonnaire, a gardé sa morphologie urbaine identique à celle des siècles précédents. Des immeubles d'une certaine importance donnaient déjà à Nesles un aspect plus urbain que dans les villages voisins.
Dans les années 1960, comme le montre bien la photographie ci-dessus, la ruralité était très présente, encore assez peu de maisons individuelles récentes de type pavillonnaire, beaucoup de grandes parcelles non bâties, une très grande exploitation agricole, la ferme avec son colombier et un « grand immeuble », le moulin non encore réhabilité. En 1962,la population était de 1079 habitants et en 1968, elle était passée à 1081,autant dire qu'elle n'avait pas bougé. Nesles était donc encore toute empreinte d'une vie bien éloignée de celle de la grande banlieue parisienne.
En 1965, le premier grand schéma régional d'aménagement de la région parisienne avait envisagé la réalisation d'une ligne RER qui eût relié Paris à Valmondois. Le projet n'a jamais été créé du fait des oppositions locales et de l'absence de financement. Il est probable que cette construction eût bouleversé la structure des communes de la vallée du Sausseron et que la pression foncière eût été équivalente à celle constatée en vallée de Chevreuse lorsqu'elle fut reliée par RER (réseau express régional) à Paris.

L'urbanisation pavillonnaire des années 1970 à 1990 (photographie page suivante) s'est traduite par une densification du tissu urbain préexistant mais de grandes parcelles non bâties et fortement végétalisées font toujours le charme de la commune. Par contre, la couronne boisée a été un peu mitée par les constructions des années 1970-1980. On y aperçoit la belle église Saint-Symphorien. A elle seule, elle affirme la centralité communale et l'identifie.
Il existe toujours une exploitation agricole au centre de la commune et à l'arrière-plan de la photographie, le lecteur devine l'existence de nombreux pavillons qui ont été construits surtout dans les années 1980, début 90. La plupart ont été construits au gré de la vente des parcelles en diffus comme on dit usuellement. Au fond, à gauche de la photographie, la grande ferme « isolée » de Launay marque le paysage agricole du plateau vexinois. Au premier plan de la photographie, l'importance de la végétalisation (grandes parcelles de bois ou jardins privatifs) donne à Nesles ce caractère de "village" niché dans les bois.

RURBANISATION



Nesles-la-Vallée en 2004: l'observation des photographies aérienne montre bien la disposition du petit carrefour local, ses places publiques, la mairie avec ses tourelles et son école.

La photographie montre clairement que le village est organisé autour d'un centre. On y devine bien la structuration de l'espace marqué de parcelles « ouvertes » et non bâties Les enjeux de l'avenir de la commune sont immédiatement perceptibles.
Que vont devenir ces grandes dents creuses ? C'est l'enjeu du PLU, actuellement en chantier.



Cette vue ancienne donne à penser que l'arbre était beaucoup moins présent à Nesles qu'aujourd'hui.



La splendide ferme-manoir du XV° siècle, riche d'un remarquable pigeonnier, étudié par Viollet-le-Duc, et que la SVS aida à sauver dans les années 1990, occupe le centre du village et s'affirme comme un symbole de ruralité.

Il s'agit d'un excellent exemple de grande ferme à cour fermée caractéristique du Bassin Parisien.

Comme beaucoup de localités proches de la vallée de l'Oise, Nesles fut au XIX° siècle et surtout entre les deux guerres « conquise » par des résidents secondaires, "les parisiens" dont des écrivains et artistes attirés par le calme, la beauté et l'aspect champêtre du site et de ses environs.

Nesles, comme Parmain, Valmondois ou Auvers-sur-Oise, fut le lieu d'élection de belles maisons de campagne, toujours existantes.

Le village devient, de la fin du XIX siècle jusqu'aux années 1960, un lieu de villégiature pour la bourgeoisie parisienne qui aimait passer le week-end à la campagne.

.



La célèbre claveciniste Pauline Aubert (1884-1979) en compagnie d'une amie (1967)
La maison maintenant disparue a fait place aux ateliers Laumonier

Des peintres, des écrivains, des notables s'y étaient installés, enrichissant la vie locale et accroissant la réputation de la commune.



Cette présence bourgeoise et artistique, est à l'origine de la construction de quelques belles et majestueuses « villas » (souvent en meulière, pas toujours en pierre du Vexin) avec des vérandas, d'élégants jardins de plaisance dont certains sont maintenant lotis. Ces demeures étaient souvent fermées par d'imposantes grilles d'entrée de belle ferronnerie. Le POS signale la qualité esthétique de ces clôtures en fer forgé. Les "villas" sont souvent signées d'un nom d'architecte et certaines voies, bordées de tilleuls. Il ne s'agit donc pas exactement d'un paysage typique du Vexin!

UN ANCIEN VILLAGE D'ECRIVAINS ET D'ARTISTES, UNE FORTE EMPREINTE CULTURELLE

Citons l'académicien Emile Henriot, écrivain, poète et critique littéraire, fils du célèbre caricaturiste Henri Maigrot, dit Henriot, mort en 1933 dans sa maison de Nesles, de Roland Dorgelès, propriétaire de la "La Pommeraie" ou des peintres Fernand Quignon, Pierre Pilon et la claveciniste Pauline Aubert ...



Ce qui est moins connu et impressionnant c'est la découverte et la fréquentation, dans les années 1920, de l'Auberge du "Faisan doré" par Robert et Sonia Delaunay qui vont y attirer Marc Chagall, Albert Gleize, Hans Arp, Emmanuel Gondouin et Le Corbusier. Un projet porté par Le Corbusier d'un "Musée des Artistes vivants", première ébauche du "Musée à croissance illimitée" qu'il s'efforça de réaliser toute sa vie, sans y parvenir, fut poussé très loin, jusqu'à une localisation précise et l'esquisse d'un bâtiment. Malgré d'importantes transactions foncières, dans les environs du "Faisan doré", entre 1929 et 1932, ce projet, conçu par ces artistes de premier plan, de faire du Sausseron une *Vallée des artistes*, n'a pas abouti!

◄"Le Faisan doré", oublieux de son prestigieux passé artistique. On peut regretter qu'il ait perdu depuis longtemps sa belle enseigne, peut être peinte par Delaunay.

Isolée le long de la route menant à Parmain, l'ancienne auberge du "Faisan Doré", ignorante de son prestigieux passé artistique, est une villa éclectique édifiée aux alentours de 1920, bel exemple de mitage …face à une grande et belle propriété, devenue club hippique. ►





◄Bien qu'irrité par la construction dans le pays neslois d'une maison moderne en briques rouges, le peintre Fernand Quignon (1854-1941) en fait l'acquisition vers 1886.

Ancienne dépendance du château de Geoffroy de Coeuret, seigneur et marquis de Nesles la ferme des Quatre Tours datant du XVII° siècle, épargnée comme bien national à la révolution, fut en partie propriété de l'écrivain Emile Henriot qui aimait travailler dans son bureau de la tour ouest.



Véritable monument historique, le ferme des Quatre Tours, en partie privée, pose à une commune, aux moyens budgétaires limités, le problème de sa réhabilitation et du devenir des bâtiments.

UNE COMMUNE RELIEE, DE LONGUE DATE, PAR LE RAIL A PARIS

Nesles a appartenu, comme nous le rappelait le Maire, au département de Seine-et-Oise lequel fut investi par du pavillonnaire dans des secteurs qui étaient alors reliés à Paris gare du nord par le train. La ligne d'Ermont à Valmondois fut inaugurée en 1876 et la voie ferrée métrique secondaire, le train du Sausseron, allant de Valmondois à Marines avec une halte à Nesles, à l'endroit de l'actuel foyer rural, a fonctionné de 1886 à 1949. L'accès à Paris et réciproquement était donc facilité à une époque où l'automobile venait de naître.



La gare de Nesles, un exemple de la petite voie ferrée locale qui a animé la vie des villages de la vallée de 1886 à 1949.
La halte est transformée en foyer rural. L'empreinte des rails et du ballast est conservée sous la forme d'une voirie locale bitumée par endroit et devenue une sente de promenade. Le Sausseron coule à droite de la photographie.

Cette ligne métrique a joué jusqu'au milieu des années 1930 un rôle local économique et de désenclavement non négligeable.



Les artistes qui fréquentaient l'Hôtel Restaurant, ne devaient pas être très gênés par les nuisance ferroviaires qui semblent ne pas leur avoir coupé l'inspiration: Chagal, Vlaminck, le frère de Dufy ont orné les murs de la salle d'auberge de belles fresques, probablement pour payer leur écot.

PORTRAIT DU TERRITOIRE : NESLES VUE PAR LES STATISTIQUES INSEE de 2013

La valeur de ces données est probablement moins précise que celle des anciens recensements.

Cependant, les renseignements apportés constituent un diagnostic intéressant. La mairie estimait la population nesloise en 2017 à 1850. En 2013, 1799 habitants étaient officiellement recensés. Les évolutions démographiques constatées entre 2008 et 2013 montraient un solde naturel positif de 0,3% en moyenne/par an, alors que le solde migratoire (arrivées et départs de nouveaux habitants) était légèrement négatif de 0,4%. Il semble que, depuis, il y ait eu un rajeunissement de la population. La tranche d'âge la plus représentée est celle des 45 à 59 ans (24% du total des 709 ménages). Néanmoins, la tranche d'âge des 0 à 29 ans forme le tiers de la population communale. Le cap des 1000 habitants, dépassé en 1921, a stagné avec en 1946, 1138 habitants et en 1962, 1079. C'est entre 1982 et 1999 que la croissance a été la plus forte (1982 : 1297, 1999 : 1829). Depuis, elle s'est ralentie. Cette progression est, bien évidemment, en relation avec les permis de construire accordés.

Le profil démographique est celui d'une commune rajeunie qui se stabilise aujourd'hui.

Sur les 814 logements recensés, 87 % sont des résidences principales. Le nombre des résidences secondaires a très fortement baissé (guère plus de 6,7% du total). Le parc de logements est pour 37% antérieur à 1919 et pour 12% construit depuis 1991. Sur l'ensemble des ménages, 69 sont installés depuis moins de deux ans (chiffre de 2013) . Indicateur intéressant, 419 ménages sont des "neslois" depuis plus de 10 ans. L'ancienneté de l'emménagement est toujours le signe d'une intégration réussie des "nouveaux habitants" comme nous confirme le Maire. « *Il n'y a pas eu de problème à ce niveau et les gens se sont toujours bien intégrés* ».

En 2013, 76,8% de la population est active soit 933 personnes. L'originalité de Nesles est de compter un pourcentage d'étudiants assez élevé.

Les études effectuées dans le cadre de la révision du PLU permettront d'affiner toutes ces données: logements, emplois, activités, sociologie.

Les actifs se dispersent entre Cergy, Paris et le Val d'Oise. Le taux de motorisation des ménages est élevé, comme dans toutes les communes rurales et périurbaines: 55% des ménages ont deux voitures ou plus.

Contrairement à beaucoup de communes du Vexin, l'emploi local, industriel, administratif et tertiaire, n'est pas négligeable. Nesles abrite deux établissements industriels réputés:

►LES ATELIERS DE MICROMECANIQUE LAUMONIER

Employant environ 75 salariés les ateliers Laumonier, implantés en 1924, sont un bel exemple d'une PME de haute technologie, de réputation nationale, spécialisée en micromécanique.



►**L'ETABLISSEMENT PREVOR**, produit des substances de premiers soins contre les brûlures chimiques et thermiques. L'entreprise compte une cinquantaine de salariés.



Les bâtiments industriels sont implantés derrière le moulin de Verville, propriété de famille du gérant de l'entreprise Prevor, Joël Blomet.

► **LES EDITIONS DU VAL D'OISE**
► **TROIS EXPLOITATIONS AGRICOLES** font perdurer la vie rurale traditionnelle et animent très heureusement la vie communale.

Bien qu'une grande partie de sa population active travaille à l'extérieur, en général à Paris, Nesles-la-Vallée n'est pas une commune-dortoir.

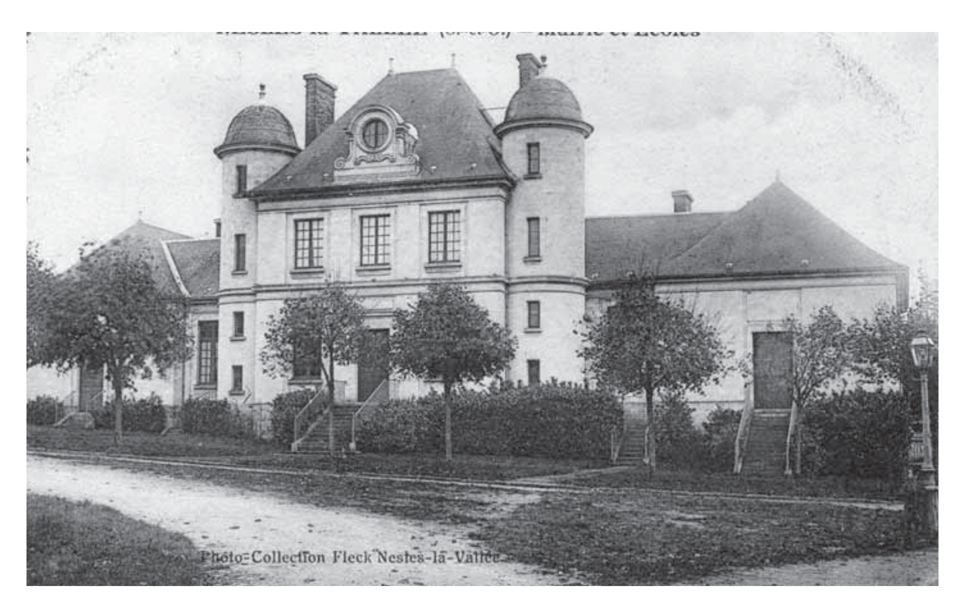
NESLES, VILLAGE OU BOURG-CENTRE ?

Un beau jour d'été finissant en septembre 2016, lors d'une de nos promenades nesloises, dans cette commune quelque peu « éclatée » une automobiliste venant de Parmain nous demande *"où se trouve le centre-ville ? "*. Nous lui aurions volontiers précisé que Nesles n'était en rien une ville dont la définition est de compter au moins 2000 habitants et que, quand bien même la commune eût un peu dépassé ce chiffre, elle n'aurait en rien été une ville. Nous nous contentâmes de lui indiquer le chemin: *"Continuez 300 mètres et vous arriverez au centre du village !"* Nous aurions pu ajouter qu'elle y trouverait l'église, la mairie, une belle place publique ombragée, l'école et ce qui est de plus en plus rare dans le Vexin…des commerces ! Mais probablement ignorait-elle le mot Vexin !

De nombreux travaux édilitaires, voire d'urbanisme, engagés à la fin du XIX° siècle ont modifié sensiblement le paysage communal.

RURBANISATION

Un excellent article de Jean-Pierre Derel[6], paru dans le bulletin de la *SVS*, décrivait en détail les projets d'urbanisation et d'aménagement dont la construction de la mairie en 1883 et le percement du Boulevard Pasteur, pour gagner la route d'Hédouville, achevé en août 1899. L'aménagement du centre du village fut parachevé avec le dégagement de la mairie décidé en 1914.
Il est intéressant de constater l'existence de tels projets d'urbanisme dans une petite commune très rustique à une époque où, en Seine-et-Oise, seules les villes les plus importantes (et encore !) se préoccupaient "d'embellissement", terme usuel à l'époque.



La mairie-école, bel édifice néoclassique construit par l'architecte Louis-Charles Boileau en 1883.

Cette construction est originale du fait de son aspect monumental et urbain et du choix d'un architecte réputé dans une modeste commune rurale.

Les entretiens que nous ont accordés Philippe Guéroult, maire de Nesles-la-Vallée, et Joëlle Laufenburger, Présidente de l'association "La mémoire du temps passé" ont été pour nous un témoignage de tout premier ordre dans la connaissance de la commune.

Le maire, Philipe Guéroult, nous dit: *"depuis mon élection en 1995, j'ai toujours eu à cœur de maintenir cet esprit villageois, qui a constamment marqué Nesles, comme l'ont fait mes prédécesseurs. On veut protéger notre cadre de vie et tout faire pour « animer » la commune et lui conserver une réelle identité! Voyez comme notre agenda est chargé (animations culturelles, fêtes, manifestations sportives etc…"*
L'agenda est effectivement « plein » toute l'année ! « *Par ailleurs, nous tenons à informer nos administrés de la vie nesloise et diffusons depuis longtemps un BIM !* ». Il s'agit du bulletin d'information municipal, fort bien présenté, précis et riche d'informations multiples. Publié régulièrement il en est actuellement au numéro 116. Beaucoup de villes, dotées de moyens techniques plus conséquents, pourraient s'en inspirer.
En 2017, la commune emploie toujours un garde-champêtre, symbole de ruralité mais aussi…un policier municipal, symbole de modernité !
Une commerçante questionnée sur Nesles nous apprend en quelques minutes tout ce qu'il faut "voir" à Nesles et conclut *"Vous verrez, ici, c'est sympa !"*. Des jeunes femmes qui conduisaient leurs enfants à l'école et à qui nous adressions la parole, sous prétexte de nous enquérir de la direction du « hameau » de Verville, eurent vite fait de nous dire combien le « coin » était agréable pour les jeunes enfants *"Nous ne sommes pas en banlieue, ici"*.

[6] "Brève histoire de l'urbanise à Nesles-la-Vallée au XIX° siècle, de la construction de la mairie et de son architecte, Louis-Charles Boileau" Jean-Pierre Derel - Bulletin SVS (1999) n°18 p 8 à 12

Le village, un terme difficile à définir

On admet que c'est la plus petite unité de vie et le grand géographe Pierre Georges dans un excellent ouvrage (*Les campagnes, 1946*) insistait sur cette problématique qui semble aujourd'hui désuète. Toute une littérature universitaire récente sur la périurbanisation rurale autour des grandes villes françaises et en particulier autour de Paris questionne aujourd'hui le périurbain et l'espace rural. Le périurbain a mauvaise presse et tous les travaux scientifiques déplorent la consommation de l'espace. Ces travaux insistent surtout sur les atouts et les aménités paysagères. Les articles sur ce sujet sont innombrables et ces dernières années, des auteurs ont remis à la mode " le périurbain"[7] Après avoir été honnies car fortes consommatrices d'espaces, pauvres en équipements, peu créatrices d'emplois, les périphéries des métropoles semblent avoir retrouvé un regain de faveur du fait d'une meilleure qualité de vie. Effet de mode, peut-être, mais aussi constat d'une certaine réalité. Déjà en 1982, un technicien et responsable du service de l'urbanisme à la DDE du Val d'Oise me disait "*Nous ne connaissons rien de l'habitant-périurbain*"[8] Rappelons cependant que des associations telles *Les Amis du Vexin* et la *"Sauvegarde de la vallée du Sausseron"* entre autres, ont été, depuis la fin des années 1960, non seulement des défenseurs « modernes » de ces espaces périurbains et ruraux mais aussi des auteurs de travaux et d'études de tout premier plan sur cette nouvelle ruralité. Les travaux de ces associations devraient faire l'objet d'un travail universitaire[9].

Nesles commune de l'agglomération parisienne, semble un cas d'espèce intéressant.

Bizarrement et de façon peu compréhensible Nesles, dans les années 1970 a été intégrée, par les services de l'aménagement régional à l'occasion de l'élaboration des premiers schémas directeurs, "*commune de l'agglomération parisienne*". C'est ainsi que les urbanistes ou les techniciens qualifient les communes de la « vallée de l'Oise » qui font partie de ce périmètre géographique.
En conséquence, cela signifie que NesleS est dans l'obligation de se conformer à la loi SRU de disposer de 25% de logements sociaux. Sans nier un instant l'intérêt et la nécessité de créer du logement social, la conséquence en est, comme on le verra, que le pourcentage « exigé » s'il était strictement appliqué bouleverserait non seulement la morphologie du bâti neslois mais aussi et surtout, profondément la sociologie du village!
Philippe Guérout nous précise: *"Nous avons réalisé un immeuble de logement social à l'intérieur de l'ancien moulin. Mais, comment voulez vous que je réalise dans les années qui viennent entre 150 et 170 logements sociaux comme le demandent les services de l'Etat. Je suis pénalisé chaque année par le paiement d'une sorte d'amende. Ce serait matériellement impossible sauf à modifier du tout au tout notre commune. Comment voulez -vous qu'il y ait une intégration de toutes les nouvelles familles ? Une famille, c'est 2 ou 3 voire 4 personnes, calculez !.*

---

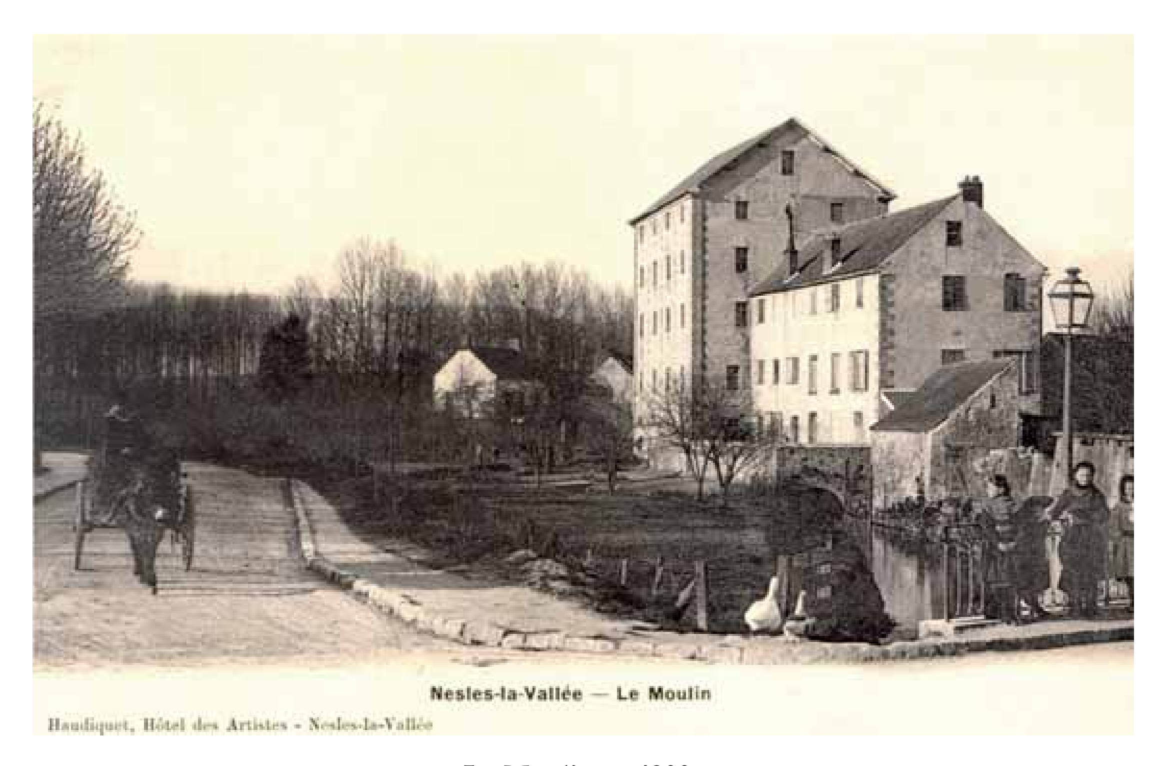
[7] Travaux et enquêtes diligentés en particulier par Martine Poulot, spécialiste du périurbain et Professeur à *Paris Ouest-Nanterre* (cf.site)

[8] Il s'agit de Bernard Ferniot, ancien géographe et responsable alors du service du GEP à la DDE du Val d'Oise. A l'époque de très nombreux travaux universitaires (Jean Bastié, Martine Berger etc..) avaient dans différentes collections dont les travaux du CREPIF (Centre de recherche et d'études pour l'Ile de France) tenté d'analyser dans toute leur complexité le périurbain francilien. La mise en place des PNR (1985 pour la Vallée de Chevreuse,1995 pour le Vexin,2004 pour Oise-Pays-de-France) s'est avérée un instrument capital et efficace de gestion des espaces périurbains. Il manque par contre selon nous un véritable outil de gestion pour les espaces périurbains non éligibles à la structure PNR mais situés en dehors de l'espace aggloméré. Ainsi, la Plaine de France, à l'est du Val d'Oise a été la « grande oubliée » de ces structures de gestion dans un sens moderne de développement durable.

[9] L'Ecole de Sciences-Po a lancé récemment une enquête sur les associations de défense de l'environnement mais uniquement dans le cadre du nouveau périmètre de la MGP (Métropole du Grand Paris) soit celui des départements de petite couronne et de Paris.



Le moulin, reconverti en logement social
Le bâtiment fut longtemps occupé par la boulangerie avant son intelligente reconversion en logement social en 1990, dans le respect de l'architecture vexinoise. La commune projette le rétablissement d’une roue qui fournirait l’électricité destinée à l’éclairage public du parking.



Le Moulin en 1900
En l’An 9, Charles Henry Fessard en est le meunier et le propriétaire. En juin 1898 Auguste Bazot est autorisé à changer la roue usée et à effectuer des travaux de maçonnerie. Les nouvelles dispositions permettent au meunier de régler son moulin à une vitesse inférieure.

RURBANISATION

Une promenade dans Nesles aide à comprendre la justesse de l'expression "village" .

La commune est assez grande spatialement, bien équipée, à la croisée de routes locales qui en font un « petit carrefour ». Un ou deux immeubles plutôt hauts pour un village lui donnent un petit air urbain. Comme toutes les communes rurales de la périphérie francilienne, Nesles s'est *peuplée*, depuis les années 1970 de nouveaux habitants. Le village s'est rajeuni et devenu, sans qu'on aime trop le dire, une commune rurbaine. Mais, fait capital, le POS de 1986, révisé en 1994, bien fait et sur beaucoup de points protecteur, a proscrit la réalisation de lotissements extérieurs « plaqués » en limite. Nesles paraît donc avoir mieux résisté à la pression foncière que beaucoup de communes franciliennes de même catégorie.

A cela, plusieurs raisons : l'absence de gare. Une de nos informatrices, extérieure à la commune, nous le confirmait, disant: *"Nesles est beaucoup plus rurale que Parmain car il n'y a pas de gare ! Cela change tout ! ".* La deuxième raison et, selon nous, la plus importante est la volonté des maires, qui se sont succédés depuis la fin de la seconde guerre mondiale, de maintenir le cadre rural de la commune, même, si dans les années 1970-1980, l'accélération de l'urbanisation a été fort sensible.

Philippe Guéroult insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas de faire du village une « réserve » mais de le faire vivre tout en le protégeant d'un urbanisme excessif qui en gâcherait l'identité. *« Le premier POS de 1986 a été bien fait. Regardez le en détail. Il contenait un cahier de recommandations architecturales ce qui était une innovation à l'époque . Les prescriptions et servitudes y étaient correctement définies. Nous sommes dans l'obligation de « faire » un PLU exigé par le législateur. Il nous faut évidemment « toiletter » l'ancien document ».*



▲

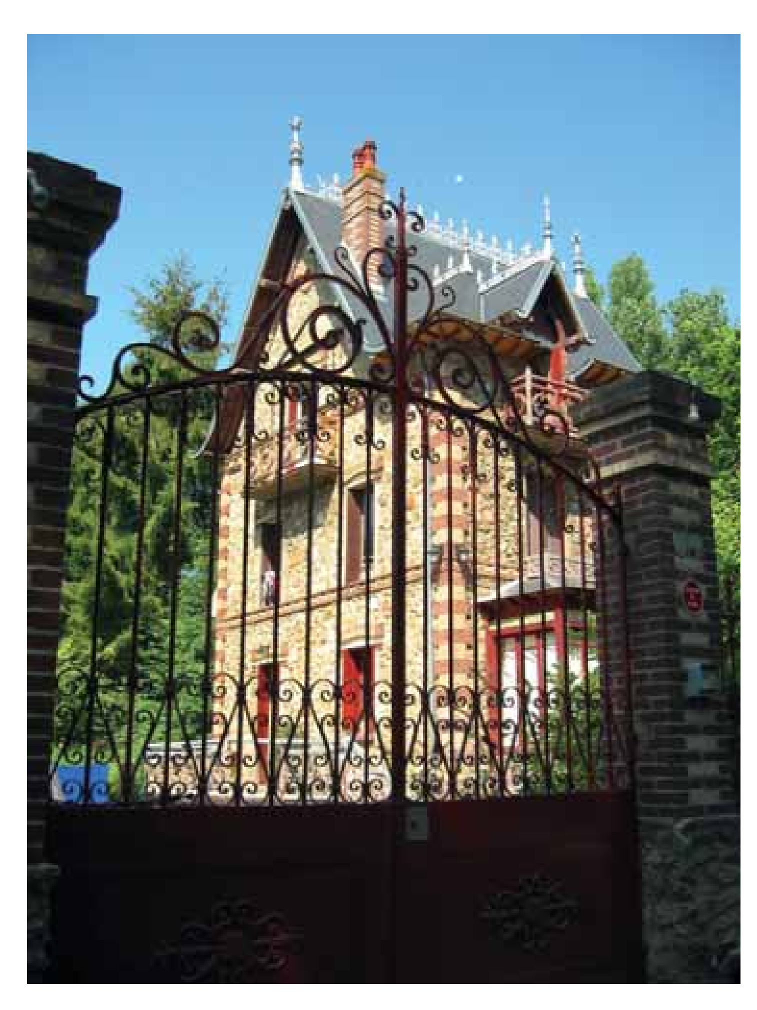
Lotissement, en grande partie masqué par l'ancien mur traditionnel du Vexin.
Exemple intéressant de densification selon une opération groupée bien intégrée.

La municipalité a tout intérêt à « défendre » comme elle le fait le caractère de « village » auquel sont attachés les habitants et qui correspond à leur cadre de vie, à leur "espace vécu".

Nesles, n'a pas suivi la mode du *retour* au village comme certaines communes rurbaines dont les maires n'ont pas hésité, par ailleurs, a multiplier les lotissements sous forme de pseudo villages artificiels.

Interrogeant des habitants de tous âges, il nous fut toujours affirmé « *Non, ici, c'est un village !* ». Comme toujours, banalité bien connue de la rurbanisation, les « nouveaux habitants », même après plusieurs années de vie nesloise, sont les plus attachés à l'appartenance « villageoise ». « *Vous savez, Monsieur, nous venons de la commune de …... C'était vraiment une ville tandis qu'ici, on se sent à la campagne et pourtant nous savons que nous sommes tout près de Paris !* ». En cela, Nesles nous semble plus originale et plus intéressante que maintes petites communes de la grande couronne francilienne. Du fait de sa position géographique spécifique en « vallée » et de coteaux boisés pentus, l'urbanisation a dû se « faire » dans le tissu bâti (processus de densification).

Tout n'a pas été urbanisé et c'est heureux. Comme nous l'ont montré les cartes et photographies aériennes, ce sont les grandes parcelles non bâties, souvent végétalisées, qui donnent à Nesles son aspect séduisant. La qualité du bâti traditionnel sans monotonie avec ses maisons rurales, ses maisons de campagne, ses maisons bourgeoises, ses fermes, l'importance et la qualité de l'espace public et son heureux agencement, le tracé harmonieux des rues, donnent à Nesles-la-Vallée une urbanité[10] qui en fait sa qualité, son originalité et son charme.
Nesles a la caractéristique d'être dotée de maisons de bourg assez hautes et plus imposantes que dans d'autres villages vexinois.
La commune, lieu de villégiature et de résidences secondaires dès le milieu du XIX° siècle, a vu un style d'architecture d'inspiration urbaine s'y implanter, ce qui n'est pas sans originalité et sans charme.






Maison de rocaillage ►

L'organisation des « petites places » publiques et la création d'une très belle école-mairie, digne d'une ville, donnent au « petit centre » un air séduisant d'urbanité.
Il existe dans ce village une véritable centralité.
Ce processus d'appropriation urbaine n'est pas exceptionnel dans des communes voisines de la vallée du Sausseron.

LA VIE QUOTIDIENNE A NESLES-LA-VALLEE, NOTION D'ESPACE VECU.

Nos deux informateurs principaux ont eu les mêmes expressions pour désigner cet effet de centralité :« *Vous pourriez à Nesles, vous dispenser de voiture car vous disposez de l'essentiel des services au plan des équipements commerciaux* » (Philipe Guéroult).

LA FONCTION COMMERCIALE EST CAPITALE POUR UNE PETITE COMMUNE

Joëlle Laufenburger, interrogée sur le petit commerce neslois, nous dit de même: « *Bien sûr, il faut comme partout une voiture car les gens veulent pouvoir faire des courses à Cergy ou Osny ou au Grand Val. C'est banal et partout pareil ! Mais, on peut vivre à Nesles sans obligation d'aller ailleurs. Les deux supérettes sont pratiques et, la récente enseigne " Diagonal" reprise par de nouveaux gérants, vend même les journaux* ».
On sait combien la chute du petit commerce rural marque le Vexin et la Plaine de France. Or, Nesles est une petite commune qui possède **deux boulangeries**, **deux supérettes**, **une boucherie-charcuterie**, ce qui est devenue une rareté en zone rurale, **une pharmacie**, **un**

[10] Le terme d'urbanité utilisé depuis peu par les urbanistes désigne tout ce qui fait l'identité d'un village ou d'une ville.

médecin, bientôt **une maison médicale**, et depuis peu …**une mercerie**, nouveau commerce à la mode en zone périurbaine et rurale! Il faut bien dépanner les jeunes mères de famille qui ne savent plus ou ne veulent plus ou n'ont plus le temps de coudre ! On n'oubliera pas **le salon de coiffure**, **l'agence immobilière**, **le café**, **la nouvelle pizzéria** et **un restaurant** qui vient de s'ouvrir dans l'ancienne quincaillerie... et bien évidemment un précieux **bureau de poste** avec **un distributeur d'argent** et **une caserne de pompiers**.

Une commerçante nous disait « *J'ai des clients, bien sûr de toutes les petites communes voisines qui n'ont pas de commerce mais même de Chambly ou de Beaumont !* ». Notons à ce propos que ces deux communes n'ont plus de marchands de journaux. L'absence de point de vente de magasin de presse dans les petites communes est un problème grave. L'évolution régressive de ce type de commerce n'épargne pas non plus les villes de petite taille. Si on peut encore lire *Le Monde* à Amiens ou à Orléans le soir même, c'est impossible dans la plupart des communes de la grande couronne francilienne. Les Neslois peuvent le lire le lendemain matin. En été 2016, nous avions trouvé « *Le Monde diplomatique* » dans la nouvelle supérette!

Dans ce même entretien, Joëlle Laufenburger nous précisait « *Il n'y a plus de résidences secondaires aujourd'hui car la commune s'est complètement "résidentialisée" depuis les années 1970-80. Les résidences secondaires se sont transformées les unes après les autres en habitations principales. Il est vrai le secteur, jusqu'à Valmondois, était riche en résidences secondaires. C'était d'ailleurs le propre de toute cette partie de la Seine-et-Oise. Mais, les habitudes ont changé. Dans les années 1950-1960, les deux villes les plus fréquentées par les neslois étaient Beaumont avec son collège, et Pontoise avec le lycée. Celui de L'Isle-Adam n'existait pas. C'était donc surtout la rive droite de l'Oise qui était notre espace de vie quotidien. Aujourd'hui, à mon avis, les flux de fréquentation pour les achats commerciaux sont beaucoup plus dispersés. Ce peut-être L'Isle-Adam pour son marché et ses commerces, Osny et Cergy pour les grandes surfaces. Pour moi, Nesles reste le « bourg-centre » classique avec ses petits commerces locaux. Il n'en demeure pas moins que les nouveaux habitants fréquentent les grandes surfaces du coin !* ».

Village ou bourg-centre, peu importe. Dans le réseau de la hiérarchie qui existe partout sur un territoire géographique, Nesles occupe la place d'un bourg-centre.

Ses fonctions fondamentales doivent être préservées. Trop de petites communes vexinoises sont devenues des communes-dortoirs sans commerces contrairement à Nesles qui parvient avec des moyens budgétaires limités à bien vivre, en harmonisant ruralité et rurbanité. C'est un effort de tous les instants, difficile, contraignant pour les élus et même pour le milieu associatif dont les objectifs sont en harmonie avec la mairie.

DES EQUIPEMENTS DE PETITE VILLE: LA CASERNE DES POMPIERS, UNE LONGUE HISTOIRE

A tout seigneur tout honneur, le corps des pompiers, a toujours fait la fierté de Nesles-la-Vallée tout particulièrement depuis la construction en 1985-1986, d'une imposante caserne, Allée René Florentin, en face du Foyer rural où siège le *centre de secours départemental* pour les communes d'Arronville, Frouville, Hedouville, Herouville, Labbeville, Menouville, Vallangoujard, Valmondois et bien évidemment Nesles.



Son histoire est ancienne: c'est la loi du 21 Mars 1831 qui a autorisé dans chaque commune la mutation d'une partie de la Garde Nationale en corps de Pompiers.



Le 30 novembre 1835, Nesles achète sa première pompe à incendie.

Jean Leclerc, (1926-2010),capitaine des pompiers jusqu'à sa retraite en 1988 et fondateur de la "Mémoire du temps passé", a retrouvé et sauvegardé les seaux de toile équipant la deuxième pompe à bras, datée de 1855. La constitution d'un corps de Sapeurs-Pompiers "moderne" remonte aux années1880-1882. Son premier chef, Louis Nicolas Gillet, était chef de bataillon de la Garde Nationale, et Antoine Victor Partois, son premier capitaine.

LE FOYER RURAL MULTIPLIE LES ACTIVITES CULTURELLES ET LUDIQUES.

Dans les petites communes de la périphérie francilienne, le foyer rural, symbole de l' animation villageoise, bien qu'il ait évolué dans ses activités et ses fonctions, conserve une symbolique rurale.
Plus qu'une simple salle des fêtes ou de réunion, il est devenu, comme le souligne le maire, la « *pièce maitresse* » du village. Pour Philippe Guéroult, "*c'est une ruche*", sous-entendu une structure laborieuse et créatrice.



Le Foyer rural, inauguré en 1982, construit sur le site de l'ancienne gare, à partir de ses anciens bâtiments.

►UNE BIBLIOTHEQUE

Equipement obligatoire pour une petite commune rurale, elle parvient à répondre aux demandes des lecteurs, malgré des horaires nécessairement limités. Elle est aidée par le réseau *Révodoc*[11], mis en place par le département. Il permet le prêt d'ouvrages que les petites structures ne peuvent acquérir pour tenter entre autres de combler, pour les jeunes non motorisés les "vides culturels" de l'espace rural[12] et répondre aux attentes de la population.
Des demandes de subvention sont faites auprès du département pour enrichir le fonds propre.
Le foyer rural, ainsi que la commune sont très attentifs aux besoins culturels des habitants, en particulier des scolaires.

[11] http://www.valdoise.fr/63-revodoc.htm

[12] Parmain possède une petite bibliothèque, Auvers-sur-Oise non et celle de L'Isle-Adam, pas très grande, est assez loin du centre ville. Pour les lecteurs neslois et vexinois, seule la fréquentation des grandes médiathèques de Pontoise ou de Cergy peut combler ces insuffisances. C'est la « supériorité » des communes urbaines. La création d'une « grande » bibliothèque dans une des petites villes du Vexin nous semblerait fort utile. Actuellement, du fait de sa position géographique, Marines pourrait en être le « point fort ».

►La vie culturelle

A l'invitation du Maire de Nesles-la-Vallée, l'assemblée générale de l'association Sauvegarde Vexin Sausseron, toujours suivie d'une partie culturelle avec projection de films et le colloque annuel de la SVS, une rencontre scientifique de niveau universitaire se tiennent souvent dans la grande salle, parfaitement équipée, du foyer rural, réunissant une centaine de personnes.





▲ La salle attentive à la conférence de l'architecte des bâtiments de France, J.B.Bellon, lors de la XXXIIIème Rencontre SVS en 2015 :

L'ARCHITECTURE ET L'HABITAT CONTEMPORAIN DANS NOS COMMUNES
Incidences sur la construction et la protection du patrimoine de la nouvelle loi relative à ***la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine.***

Le maire Philippe Gueroult, lors du traditionnel et convivial déjeuner organisé par la SVS ►



►La brocante





Événement majeur, le troisième dimanche d'octobre, la brocante de Nesles demeure indiscutablement la plus belle de la région. On peut y dénicher encore des objets intéressants.

►L'ECOLE

Equipement capital pour les rurbains, elle demeure un problème pour toutes les communes du Vexin. Les « *emménagés* » récents font de l'école leur premier souci. Modernisée récemment elle offre 3 classes maternelles et 4 classes pour le cycle élémentaire soit un total de 170 élèves (rentrée 2016).

« *Les nouveaux habitants comprennent mal à leur arrivée qu'un village ne peut pas disposer de tous les équipements d'une ville !* » (Philippe Guérout). Et pourtant....

Un service municipal de cantine est en place. Une récréation/garderie a été créée et un petit bus municipal de ramassage scolaire mis en service. Enfin, une association non municipale « *Les mômes du Sausseron* » se charge de la garderie des enfants jusqu'à 19 H 30 et fonctionne en période de vacances scolaires.



Comme dans toutes ces communes de la périphérie francilienne, la majorité des jeunes parents reviennent bien souvent tardivement de leur travail.

Cette association est financée en grande partie par l'intercommunalité.[13] Les scolaires bénéficient d'une qualité de vie bien supérieure à celle des villes, pour cette jeune femme de 30 ans qui apprécie que les enfants vivent « *à la campagne* ». Ils fréquentent le club hippique « *Les écuries du Val Fleuri* », a proximité immédiate de l'école et bénéficient des possibilités offertes par la vie associative: tennis-club, football, cercle philatélique, ateliers divers.

La Mairie, estime cependant la population peu consciente des problèmes de gestion et de financement, alors que Nesles a su éviter, contrairement à beaucoup de communes rurbaines, la course aux équipements, tout en dotant le village de l'essentiel à la vie moderne.

.

►LA VIE ASSOCIATIVE

« La Mémoire du Temps passé »[14]

Certaines communes ont la chance d'avoir parmi leurs administrés un ou plusieurs érudits locaux, une société historique ou des associations groupant des bénévoles animant la vie locale. Parmi elles, certaines étudient et protègent les patrimoines. C'est la cas à Nesles qui héberge entre autre une énergique association de défense de l'environnement (la SVS), créée en 1974 et l'association *La Mémoire du temps passé (MTP)* créée en 1991.

---

[13] L'intercommunalité « *Sausseron Impressionniste* » est composée depuis la récente recomposition intercommunale du Val d'Oise de 15 communes et est peuplée de près de 20 000 habitants. La mairie de Nesles souhaiterait avoir plus de délégués communautaires qu'elle n'en a.

[14] On regrettera que le Département du Val d'Oise lequel est certes contributeur de subventions pour les associations et sociétés historiques locales ne soutienne pas davantage ces initiatives locales de grand intérêt et n'aide pas à la diffusion de leurs travaux. Les neslois et le vexinois sont les heureux privilégiés mais le département du Val d'Oise n'est pas seulement constitué par… le Vexin. L'excellente revue « *Vivre en Val d'Oise* », malheureusement disparue faute d'un soutien financier du CG, avait attiré l'attention de ses lecteurs sur la « *Mémoire du Temps Passé* ».

Dans un entretien empreint de grande modestie et d'une profonde connaissance de la vie nesloise, Joëlle Laufenburger, sa talentueuse et dévouée Présidente nous a conté l'histoire de MTP, créée en 1991 par un passionné d'histoire locale, Jean Leclerc. L'association s'est imposée en un quart de siècle par une somme impressionnante de conférences, d'expositions, de manifestations, de collectes et recueil d'outils et d'objets d'art populaire[15].



Chaque année, la « MTP » propose dans le foyer rural une passionnante exposition consacrée à l'histoire du village: guerre de 1914, la Libération, l'Ecole, l'Industrie à Nesles, les Pompiers.....etc. Elle organise tous les ans une « *Fête de la pomme* » en assurant la cueillette, le pressage, l'embouteillage et la vente de jus de pomme. qui rencontre un franc succès. (avec le soutien de deux entreprise locales). De nombreux artisans ou passionnés de produits du terroir participent à la manifestation avec leurs productions : miel, confitures, artisanat, fleurs, livres, collections...

La MTP est encore présente dans l'organisation de *La messe de la Saint-hubert*, début novembre, avec la participation des sonneurs de trompes de chasse et la présentation des chasseurs et équipages

L'association dispose maintenant d'un lieu, en cours de finition, donné par la mairie, où elle va pouvoir stocker ses collections et faire des expositions. La MTP est très présente auprès des « enfants des écoles ».





Joëlle Laufenburger, devenue Inspectrice d'académie, devant deux élèves studieux, Christiane et Bernard Gaudinot, accessoirement auteurs avec elle de la superbe exposition "Nos écoles"

UN DES ENJEUX DU NOUVEAU PLU: UN PATRIMOINE BATI DE GRANDE QUALITE

L'ancien POS et la charte paysagère sont des documents indispensables pour connaitre la qualité patrimoniale d'une commune: bâti rural, fermes, moulin, presbytère, église, croix...etc On peut aussi consulter les nombreux articles sur la commune parus depuis 1974 dans les bulletins de la SVS[16].! La simple promenade dans le village et ses alentours suffit à rendre compte de la richesse du bâti et de son intégration dans l'environnement. Bien qu'en limite du Vexin français et du PNR, on remarque déjà des maisons rurales de style vexinois. Les beaux et grands murs de pierre qui bornent sur la rue de nombreuses propriétés sont un témoignage de

---

15 La revue *Vivre en Val d'Oise* en avait jadis parlé avec talent.

16 Le grand colloque dit "de Saint-Cyran" auquel nous avions participé en mai 1981, organisé par Mireille Samson, créatrice de la SVS et son président Daniel Amiot, avait attiré l'attention et démontré la qualité paysagère et patrimoniale de Nesles et des abords du Sausseron.

cette architecture. On trouvera sur ces sujets de multiples informations et illustrations dans le remarquable ouvrage publié en 2002 par la SVS: *"Cahier de recommandations pour restaurer ou construire dans le respect de l'architecture régionale du Vexin français"*

Nesles a su éviter le désolant mitage et la médiocrité architecturale de nombre de communes rurales ou périurbaines.

A partir des années 1970, lors de la poussée de rurbanisation, pavillons, villas plus cossues voire des maisons d'architecte se sont insérés dans la commune. Mais, le POS étant assez « verrouillé », un désolant mitage, tel qu'observé dans quantité de communes rurales ou périurbaines, a été évité. Au nord-est de Nesles, sur le site escarpé boisé de *La Garenne*, esquisse de lotissement des années 1925, la réalisation dans le diffus de maisons individuelles ne s'est pas traduite par un défrichement inopportun. Tout au contraire, les propriétaires ont beaucoup planté. Certes, les essences, privilégiant trop souvent les pins, ne sont pas toujours vexinoises!



Grande maison de maître du second empire, dite château de la Garenne.

Ces constructions de différents âges sont un ensemble digne d'intérêt. Le traitement de l'espace public contribue à la qualité de cette urbanité appréciée, semble-t-il du résident comme du passant.

Grandir, pour une commune, n'est pas aisé. Nesles a su éviter le « piège » de l'extension périphérique et de la densification systématique. Le Maire n'en déplore pas moins, dans différents numéros du bulletin municipal[17], certaines dérives de ses administrés : exécution de travaux sans autorisation, clôtures, cache-vue...etc. « *Nous sommes toujours en milieu rural et même si la population vient des villes, il lui appartient de s'informer et d'adopter les règles et traditions du village* »



◄ "La Pommeraie", bel exemple d'une maison bourgeoise, fin 19ème, résidence secondaire avant guerre de l'écrivain Roland Dorgelès. La maison a été habitée pendant 40 ans, jusqu'à sa mort en 1989, par le Docteur Noël Lebettre, ancien maire, très estimé de la population.

Fin 2015, le Conseil municipal a décidé la révision du PLU avec l'aide des services de L'Etat, du PNR et d'un cabinet d'étude.

Sans qu'il soit possible de préciser plus avant les études en cours, la finalité du PLU, exposée dans le bulletin municipal[18], visera à préserver un développement maîtrisé et conforme au style du village.

La commune souhaite mettre à jour les règlements de l'ancien POS et du zonage tout en conservant des règles d'urbanisme simples à appliquer. La protection et la mise en valeur des éléments du patrimoine bâti et paysager (espaces agricoles et zones naturelles) sont un enjeu essentiel pour la commune. La phase 1, de diagnostic territorial et d'analyse de l'état initial de

---

[17] BM,2016,N°111

[18] Décembre 2015

l'environnement, est terminée. Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD)[19] définira les grands enjeux locaux et proposera une stratégie. La commune a mis en place un comité de pilotage et une commission d'urbanisme pour marquer sa volonté d'organiser la meilleure concertation possible. On sait que, dans une petite commune rurale, nombre d'administrés sont particulièrement attentifs à l'élaboration du PLU qui demeure un projet souvent délicat.

CONCLUSION

Dans l'introduction, nous évoquions le bourg-centre et il est certain que Nesles, du fait de l'existence de ses commerces, de ses services et de sa vie associative, est une *"petite centralité périurbaine"*. Les communes voisines vexinoises, plus rurales sont un peu dans sa dépendance. Tout comme l'est, un échelon au-dessus, l'Isle-Adam, *"petite ville-centre"* qui exerce une fonction d'attraction car il est possible d'accéder rapidement en voiture au centre commercial du Grand Val ainsi qu'aux services et équipements adamois.
Cette présentation succincte d'une petite commune vexinoise, concurrencée par ses voisines de la vallée de l'Oise avait pour ambition de montrer son originalité. En 1991 Jacques Dupâquier et la SVS estimaient qu'il était urgent de « *sauver Nesles* » en l'inscrivant aux sites pittoresques et en l'intégrant au PNR. (ce qui est fait). Si le titre de l'article était un peu emphatique « *Nesles, la perle du Sausseron* » !, on pouvait le pardonner à ses auteurs, amoureux de la commune, et dont la conclusion, « *Allez donc voir ou revisiter ce village. On le découvre en venant de Parmain ou d'Hérouville, situé dans un site exceptionnel* » était renforcée par l'affirmation de son voisin valmondoisien, Georges Duhamel : « *Après avoir tant voyagé, loin d'ici, chaque fois que je découvre à nouveau le paysage de Nesles, je pense que c'est le plus beau du monde».*

Aujourd'hui, commune rurbaine à proximité raisonnable de la capitale et forte d'une indiscutable et belle identité, Nesles-la-Vallée peut espérer, avec ses atouts, son "cadre de vie" et son bon niveau d'équipements, développer un tourisme intelligent de courts séjours. Sa situation dans le PNR, Pays d'art et d'histoire, ses patrimoines, sa vie culturelle, ses nombreux chemins de randonnées, ses campings et ses gites ruraux sont des éléments d'attractivité à maintenir, à entretenir jalousement et à perfectionner.......avec doigté et modération.



[19] Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) est un document simple et concis, clef de voûte du dossier de Plan Local d'Urbanisme (PLU). Il donne aux citoyens et habitants les orientations du projet d'urbanisme ou d'aménagement de la commune.

BIBLIOGRAPHIE commentée.

- Carte IGN au 1/25 000° « Forêts de Montmorency, de L'Isle-Adam et de Carnelle », 2313,OT, dernière édition (le meilleur des guides)
- Collection des bulletins municipaux de Nesles-la-Vallée, de 1974 au dernier numéro
(documentation intéressante pour comprendre la vie d'une petite commune)
- Feuille d'informations pratiques de la municipalité, rentrée 2 016 (périodicité annuelle)
- Collection complète du bulletin de la *Sauvegarde de La Vallée du Sausseron et de ses abords* (sous la direction de Daniel Amiot), très nombreuses références à Nesles-la-Vallée (une documentation remarquablement illustrée de niveau universitaire).
- Monographie INSEE, Nesles-la-Vallée, en ligne au terme « monographie » (statistiques pratiques et faciles à utiliser)
- Philippe Guéroult, Réalisation du plan local d'urbanisme, Bulletin d'information municipale, décembre 2015, n° 111 (une bonne mise au point)
- Daniel Amiot, Nesles-la-Vallée, Une réussite architecturale :la nouvelle école maternelle, Bulletin de la SVS, 2005, n° 24.
- Cahier de recommandations pour restaurer ou construire dans le respect de l'architecture régionale du Vexin français, conception et réalisation Daniel Amiot, Bulletin spécial de la SVS, 2002,n° 21 (fondamental, à lire et à relire)
- Charte paysagère communale, Diagnostic et actions, PNR du Vexin, juillet 2000
- Philippe Guéroult,« *Nesles-la-Vallée,1900-2000.Un siècle à Nesles* », bulletin municipal 84 pages, 2000 (de multiples renseignements)
- Brève histoire de l'urbanisme à Nesles-la-Vallée au XIXème siècle, de la construction de la mairie et de son architecte, Louis-Charles Boileau. par Jean-Pierre Derel. Bulletin de la SVS, 1999, n° 18
« *Le Corbusier à Nesles-la-Vallée* », Jean-Pierre Derel, Bulletin de la SVS,1998,n° 17
- Rapport de présentation du POS de Nesles-la-Vallée,1994, cartes et annexes
- Agnès Somers, Catherine Crnokrak, La Vallée du Sausseron, Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France (pages 59 à 64 consacrées à Nesles-la-Vallée),1992 (un ouvrage remarquable à lire et à regarder)
- Jean-François Dupaquier, Mireille Samson, "Nesles-la-Vallée, perle du Sausseron", L'Echo-Le Régional, jeudi 21 mars 1991, page 18 (pleine page consacrée à la commune, style un peu excessif mais fruit d'auteurs passionnés par leur sujet)
- Claude Legout, "Jacques Charles, le téméraire aéronaute de Nesles-la-Vallée, physicien de renom, homme de cœur", Bulletin de la Société historique de Pontoise, du Vexin et du Val d'Oise, 2014,n° 78-79 (un article d'érudition)
- Randonnées pédestres, Auvers-sur-Oise et la vallée de l'Oise, 9 itinéraires, Boucles de 9km à 14,5km, Maison du Parc, janvier 2014 (en vente au PNR, bien fait et pratique)
- La *Mémoire du Temps passé* (direction de Joëlle Laufenburger) possède un fond remarquable des expositions consacrées à Nesles-la-Vallée et à la vallée du Sausseron depuis sa création en 1991(comme son nom l'indique, une mémoire au sens fort du terme)
- L'université de Cergy-Pontoise (département de géographie sous la direction de Didier Desponds) a effectué (ou effectuera) en 2017 une enquête auprès des habitants de Nesles. Cet article publié antérieurement n'a pu en tenir compte. Par ailleurs, dans le cadre des programmes PUCA[20], les universités de Paris-Ouest Nanterre et de Cergy-Pontoise travaillent depuis quelques années sur l'espace vécu des habitants (entretiens). Les travaux publiés sont d'un très grand intérêt pour la connaissance des espaces péri-métropolitains ou tout simplement ruraux (Direction de Martine Poulot, Professeur de géographie à Nanterre).

---

[20] Le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA) est un service interministériel français, rattaché au Ministère de la transition écologique et solidaire et au Ministère de la cohésion des territoires, rattaché à la Direction Générale de l'Aménagement du Logement et de la Nature (DGALN). En plus de ses ministères de tutelle, il associe également le Ministère délégué à la Recherche et le Ministère de la Culture, anciennement au travers de la Direction de l'Architecture et du Patrimoine. Le Puca, comme le Plan Construction avant lui, a pour mission de favoriser l'innovation dans le domaine de la construction.



Nesles la Vallée au 21ème siècle, attachant village et "petite centralité urbaine"



Nesles-la-Vallée en 1880 (©danielamiot.fms)

Remerciements : *Je tiens à remercier très vivement pour leurs témoignages les habitants de Nesles questionnés au hasard de rencontres, Philippe Guérout, Maire de la commune, Sylvie Tabuteau (ancienne Secrétaire Générale de la mairie), Joölle Laufenburger, Présidente de l'Association MTP, Daniel Amiot, Président de l'association Sauvegarde Vexin Sausseron, (anciennement appelée Sauvegarde de la Vallée du Sausseron et de ses abords) et Vice-président des Amis du Vexin français, Claude Legout, Vice-Président de la Société Historique de Pontoise, du Vexin et du Val d'Oise.*

SOUVENIRS DE NESLES LA VALLEE

Gilles LEMAIRE

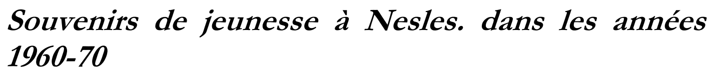
Guide de pays, Créateur d'Anes en Vexin

Gilles LEMAIRE est guide de pays indépendant. Il organise des sorties à la découverte de la nature, de la culture, du patrimoine et de l'histoire du Vexin français, soit en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Vexin français, par exemple dans le cadre des "Balades du Dimanche"[1], soit pour le département du Val d'Oise, la région Ile-de-France, les communes, les groupes constitués ou les particuliers.
Gilles est également "ânier" et possède 16 ânes. Il met en valeur l'âne sous ses différents aspects comme le loisir en promenades avec ses ânes, la culture, à l'occasion de conférences et d'expositions, comme c'est le cas avec "L'âne en Guerre" où il commente les utilisations de l'âne pendant la Guerre de 14-18, mais aussi la médiation pour les personnes en situation de handicap.



◄ Un "poilu" de 14/18 devenu conférencier dans le Vexin.





Souvenirs de jeunesse à Nesles. dans les années 1960-70

En effet, neslois à la fois par sa mère Brigitte Sockeel, fille du notaire Jean Sockeel (1904-1962) et de Simone Sockeel, née Cailleux, (1909-1998) et par son père Pierre Lemaire, fils de Charles Lemaire (1912-1991) et Germaine Lemaire (1913-1996), Gilles passait de nombreuses vacances à Nesles tant chez sa grand mère Sockeel, dont la propriété était coupée par le Sausseron, que chez ses grands parents Lemaire qui, suite à la vente de la maison familiale, avaient acquis un terrain au dessus de Nesles, à Jouy le Comte.
Jeune banlieusard, habitant Palaiseau, c'était avec bonheur que Gilles et son frère Xavier venaient passer leurs vacances à Nesles, séduisant village de campagne.

"A cette époque avec mon frère (nous avions entre 6 et 14 ans) étions du matin au soir à battre la campagne à une portée de trompe de chasse de la maison de notre grand mère. En effet, pour le déjeuner et pour le goûter, elle soufflait dans sa trompe en corne pour nous faire revenir. Notre terrain de jeu privilégié était le Sausseron qui traversait la propriété."

---

[1] http://guidesvexinfrancais.free.fr



"L'été nous nous y baignions et, avec des chambres à air de voiture, menions des expéditions jusqu'au moulin de Verville qui nous faisait peur car nous pensions qu'il pouvait nous happer.
L'hiver, nous chassions la truite avec des lances.
Bien entendu, jamais nous n'avons pu en attraper une et pourtant qu'elles étaient jolies celles que la société de pêche offrait chaque année à ma grand-mère Simone."





"Du côté des Baumées, nous allions nous perdre dans les carrières à la recherche de fossiles. Notre bonheur était de traverser des souterrains permettant de passer d'un front de taille à l'autre.
En remontant la "Cavée", nous nous dirigions vers Jouy le Comte rejoindre nos grands-parents paternels qui possédaient un terrain avec un chalet de vacances sur le plateau.

"De nouveau, nous jouions aux explorateurs dans le terrain du voisin qui possédait une grotte de brigands. Ce n'est que bien plus tard que j'ai appris que la grotte avait été classée monument historique le 26 juin 1974 et qu'il s'agit d' une hypogée à vestibule néolithique appelée le "Trou à morts".

Ossuaire néolithique aménagé dans une grotte artificielle. Les inhumations successives sont séparées par des épandages de cailloux ou de chaux.
(CMH 26 juin 1974) ►



"Quand nous séjournions chez nos grands-parents à Jouy, notre grand-père nous emmenait sur les traces de son enfance à Nesles. Sur la place du village, il nous expliquait que sa grand-mère possédait une maison sur l'emplacement actuel du monument aux morts."



Fermette à toit de chaume sur la place de l'église vers 1900

"En lisant le livre de E.J.B. Marchand "Histoire de Nesles la Vallée", j'ai retrouvé une illustration de E.Collot montrant cette place construite. L'auteur s'attarde sur l'histoire de cette création de la place prévue dès septembre 1884, date d'inauguration de la Mairie et des Ecoles. En juin 1914 la Mairie achète les parcelles mais la guerre bloque le projet et c'est seulement en 1921 que les démolitions commencent. L'inauguration du Monument aux morts a lieu le 18 septembre 1921.Grand-père nous racontait aussi que c'est à Nesles qu'il avait vu pour la première fois des hommes noirs. En effet, à la fin de la première guerre mondiale un bataillon de tirailleurs sénégalais avait fait une halte de quelques jours au camp retranché situé sur les hauteurs."



"Aujourd'hui le village a gardé son charme d'antan tout en sachant évoluer.



S'il y a toujours la fête fin août avec son décollage de montgolfières, il n'y a plus le jeu de l'oie réservé aux adultes, le bazar est devenu un "mini-market" mais les commerçants sont toujours là et la pharmacie conserve son mur en pavés de verre suite à sa réfection après les dégâts de la seconde guerremondiale.





Le café en face de l'église est toujours ouvert et si nous pouvions revoir le dernier film de Roland Quignon (1897-1984) tourné en 1965 avec Michel Serrault, Francis Blanche, Marthe Mercadier et ma grand-mère Simone, faisant la queue devant le "Comptoir Français", nous constaterions que Nesles la Vallée a gardé tout son charme de la vie des années 60."



**Roland Quignon, fils du peintre Fernand Quignon,
est un réalisateur, scénariste et décorateur français,
né à Paris le 19 décembre 1897 et mort à Nesles-la-Vallée le 12 mai 1984**

EXPLORATION D'UNE VALLEE SAUVAGE

RECIT D'UN INGENU

Yves PERILLON
Ancien Inspecteur des sites, architecte

Le Vexin étant une zone relativement peu peuplée et située hors des grands courants migratoires, j'ai tenté il y a quelques années l'exploration d'un de ses secteurs les plus mystérieux.
Je viens vous conter ici mes aventures lorsque j'ai remonté le cours du Sausseron pour rechercher sa source dont l'emplacement était mal connu.



Le Port au Loup

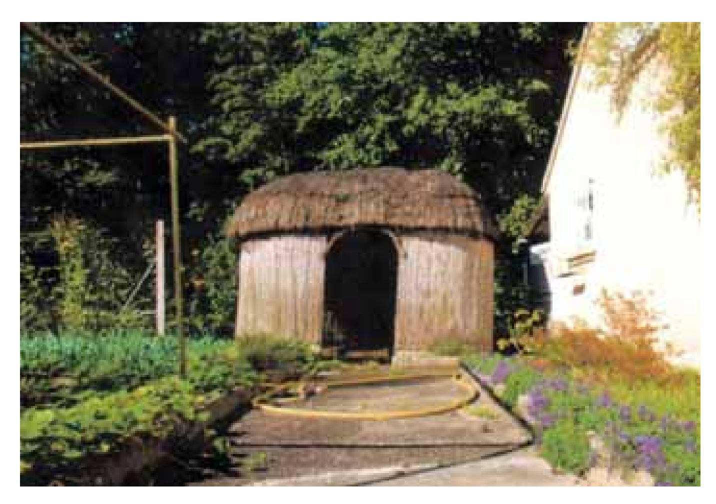
Il me fallait partir de l'embouchure de cette rivière qui débouche furtivement sur la vaste étendue de l'Oise, dans un secteur sauvage appelé « Port au Loup ».

Je n'y ai heureusement pas rencontré cet animal, mais il me fallait me méfier des autochtones dont la férocité est bien connue des autorités et dont les implantations rustiques s'égrènent tout le long du parcours.



En particulier le groupe frénétique qui s'appelle *Lézamidelavallée* s'avère très vigilant envers toute incursion invasive comme la mienne.
Le premier signe de leur présence est un panneau (RUE DU SAUSSERON, SANS ISSUE), montrant bien l'absence totale d'aménité de ces gens-là.

PAYSAGES



Une étroite cabane dans les peupliers illustre l'exigüité de leurs refuges. Par contre on perçoit dans une trouée la maison bourgeoise où vécut Georges Duhamel, située à Valmondois dans une réserve entre des coteaux boisés.

Il faut une bonne force physique pour longer le cours d'une rivière très souvent dérivée, avec des clôtures fabriquées quasi sur place et des panneaux divers, voire bizarres.

Bien que le chemin s'élargisse - probablement des travaux entrepris pour un transport plus moderne, abandonné depuis -, pas un chat.

Un immense bâtiment de six niveaux, le plus haut de cette vallée, témoigne d'une activité de meunerie qui n'est plus, ce qu'explique le musée des moulins pas très loin.



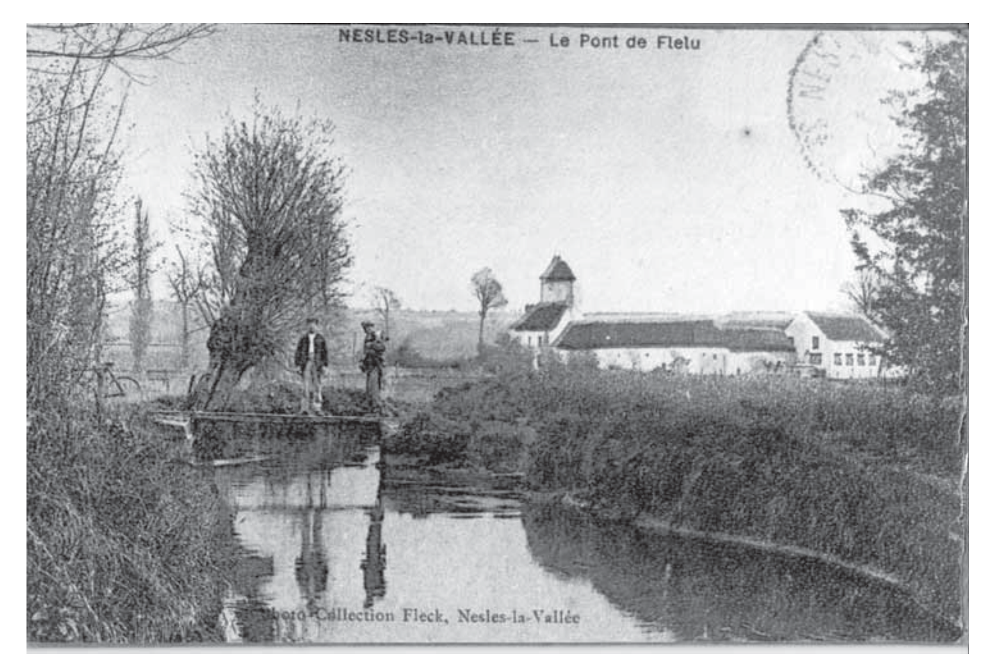
Le moulin de Nesles, "L'immense bâtiment", devenu logement social en 1990

▶



Le chemin débouche sur les abords de la ferme du Launay à Nesles, première respiration depuis le début de notre aventure, car nous sommes passés entre le Bois des Cocus et la Côte des Nazes sans faire de mauvaise rencontre.

Le "pont" de Flelu vers 1900.



La petite passerelle en bois est devenue une route carrossable et la végétation plus abondante gêne maintenant la vue de la ferme.

J'aborde la partie plus rurale du parcours de Labbeville jusqu'à Vallangoujard, avec des lavoirs qui ne semblent plus utilisés, des murailles hermétiques, des marais traversés par la rivière que l'on franchit sur des passerelles étroites.

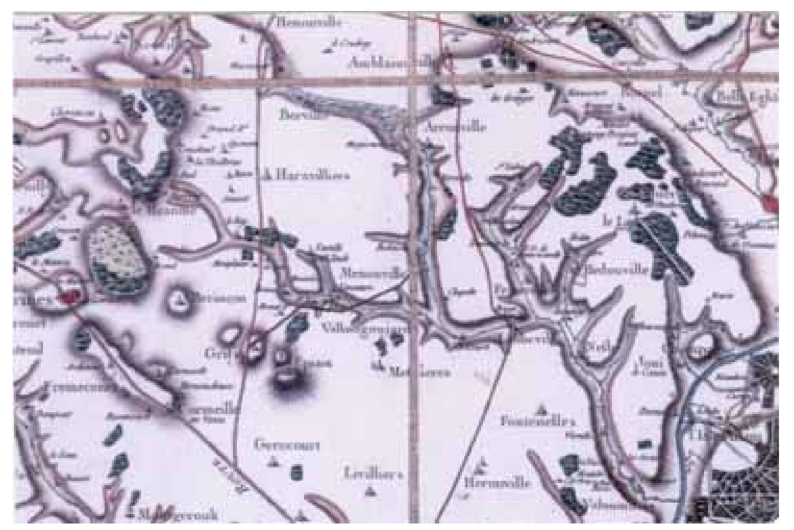


Lavoir de Biard -Labbeville



◄Lavoir du pont de Larche-Vallangoujard

Je coupe par un vaste domaine bien planté ....sur la pointe des pieds car je n'ai pas l'autorisation requise; l'accès n'est d'ailleurs réservé qu'aux « Jeunes et Piétons » ainsi qu'il est placardé sur le guichet métallique d'entrée.
L'eau du Sausseron est claire, on y trouve des algues ; des truites aussi, parait-il.



On arrive au point crucial de mon investigation, qui est de découvrir quel est le vrai Sausseron, celui qui file à l'ouest vers Rhus avec son étrange bâtiment de béton perdu dans les arbres, ou celui qui part vers le nord, tous deux nommés Sausseron sur la carte d'état-major?

◄Carte de Cassini





L'étrange bâtiment en béton est une transformation du moulin, en 1936, par la société JAP pour la fabrication d'aliments pour animaux. En déshérence il n'est plus exploité depuis longtemps, seulement squatté et sévèrement tagué!

Je tente le tracé nord, après avoir longé des cabanes en bois coloré, disséminées dans un grand parc, où les chevaux sont le seul signe que ces lieux sont habités.

Camp de vacances de la mairie de Levallois ►





Encore des marais inhospitaliers. Après un lavoir et un panneau « Impasse du Sausseron » dissuasif, je continue vers une grande ferme ayant servi de décor à un film, puis devant le château de Menouville et le hameau d' Héréville par une vallée marécageuse ayant perdu ses cultures mais ayant gagné des pâturages et...... des stations d'épuration.



◄Ferme du bas et son pigeonnier octogonal (domaine de Balincourt) devenu un décor très apprécié des cinéastes pour son pittoresque et sa proximité de Paris.



La petite maison dans la prairie



On atteint Arronville par les hauteurs, ou par une voie très étroite mais bien jolie, en passant devant « la Petite Maison dans la Prairie », isolée au bout d'un champ de miscanthus.

Je quitte Margicourt pour entrer enfin dans le plus grand marais de la vallée, celui du Rabuais, réputé tellement malsain et peu rentable que les propriétaires ont décidé de le supprimer ; mais les autorités de deux départements, de deux régions, d'un PNR et de trois communes qui se partagent ce territoire doivent le protéger contre vents et marées, rares en cette contrée et à cette époque.



C'est à Berville que le vrai Sausseron est supposé prendre sa source. J'ai trouvé le petit pont en pierre, j'ai franchi le petit coteau de Berville pour découvrir au pied d'Heurcourt le ravissant bosquet où le vrai Sausseron sourd discrètement.





Emergence de la Soisssonne, au lavoir d'Heurcourt à Berville.
Jusqu'au marais de Berville, le Sausseron se nomme Soissonne.

Mission accomplie

J'ai prouvé que ceux qui avaient malhonnêtement débaptisé le Sausseron en Soissonne, (probablement sous l'influence de la Région voisine Picardie puis Hauts de France, qui abrite Soissons et ses vases) s'étaient lourdement trompés: il n'y a qu'un Sausseron, celui du Vexin Français.

PATRIMOINES DE NESLES-LA-VALLEE

L'EGLISE SAINT SYMPHORIEN EDIFIEE EN 1185-1200, ACHEVEE EN 1581 (CLMH 1862), CONTIENT BEAUCOUP D'OBJETS INTERESSANTS DONT UN ENSEMBLE EXCEPTIONNEL DE BANCS A RALLONGES COULISSANTES DATANT DU XVIII SIECLE.

FAUTEUIL DE STYLE LOUIS XVI (CLMH 1862)

On trouvait les mêmes dans les châteaux, les grandes demeures et les hôtels particuliers. Dans les églises on les appelle « fauteuil du célébrant ».



Il est de style déjà néo-classique avec des formes assez régulières et plus de lignes droites, même si sont conservées, sans en abuser, les courbes nécessaires pour le dossier en médaillon et les consoles d'accotoir. Les décors sont plus discrets que ceux des meubles Louis XV. Ils sont marqués par la géométrie, la régularité des moulures et par les "dés" caractéristiques, en forme de cubes, qui relient les pieds à la ceinture.

L'estampille sous la traverse avant de la ceinture prouve son authenticité : c'est celle **d'Antoine Bonnemain, né vers 1725 et reçu maître-ébéniste parisien en 1753.**

Etabli rue Saint-Nicolas, à Paris, Antoine Bonnemain dit aussi le Jeune, pour le différencier de son frère aîné Pierre, ébéniste, crée des sièges classiques de style Louis XV et Louis XVI. Sa production compte tout l'éventail des sièges du XVIII siècle : fauteuils à la Reine ou en cabriolet, chaises cannées, canapés moulurés et sculptés. On peut aussi trouver dans les églises, placées sur les côtés du chœur, des consoles Louis XV ou Louis XVI avec plateau en bois ou en marbre qui servaient à poser les objets du culte lors de célébrations. Il y en a une dans l'église d'Auvers.

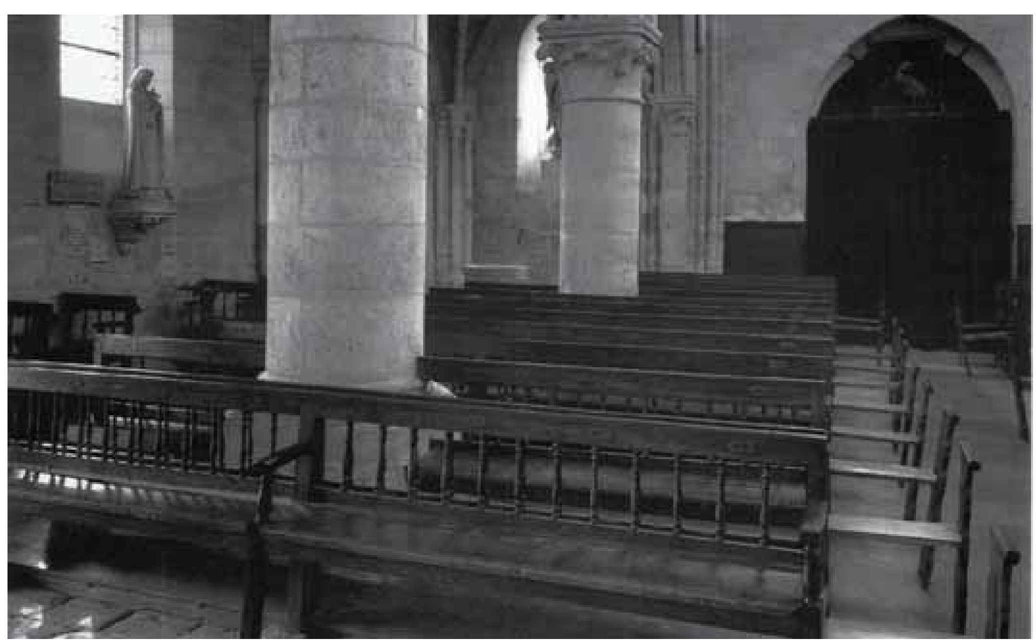
Fauteuil de célébrant époque Louis XVI estampillé Antoine Bonnemain



Le fauteuil avant restauration ►

Ce fauteuil était en très mauvais état avant d'être sorti d'un débarras pour être restauré. Il était oublié et menacé de disparaître, ce qui fut souvent le cas des fauteuils de célébrant. La soie très déchirée, ne pouvant être restaurée a été remplacée par ce velours rouge.

Les bancs de l'eglise (XVIII siècle)



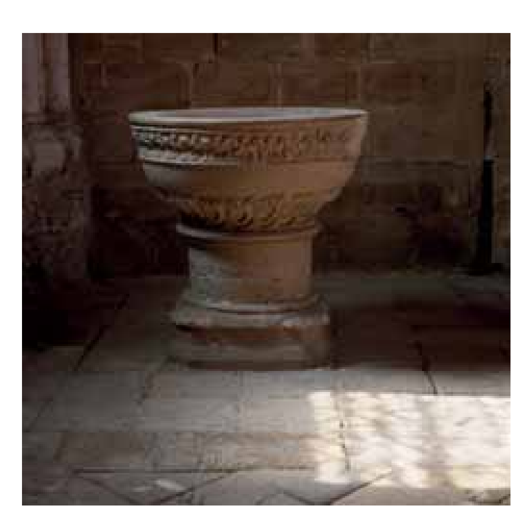
Banc de l'église en chêne, fin XVIII siècle
avec banquette strapontin. (ISMH 1987)

Ces bancs, sont tous anciens, d'une forme élégante avec leurs dossiers à colonnettes. Les accotoirs sont droits et moulurés.
Ils sont de deux sortes: les grands bancs de la nef et les bancs plus petits à une ou deux places dans les bas-côtés.
Ils présentent une originalité : des banquettes strapontins, avec de jolis panneaux chantournés, qui peuvent être tirées.
Cet ensemble, fonctionnel et en parfait état de conservation est remarquable et rare.



Banc du bas coté à une place avec strapontin. ►

Fonts baptismaux en pierre calcaire (XIII siècle).



Ils sont complets avec une base carrée et chanfreinée aux angles avec 4 enroulements, un morceau de colonne circulaire et la vasque également circulaire.
Cette cuve est sculptée d'une première frise à festons trilobés et d'une seconde frise supérieure faite des motifs plus serrés de tiges de fleurs et de feuilles qui forment un réseau assez sophistiqué de rinceaux.
Les fonts baptismaux de Vallangoujard, moins richement sculptés, sont assez semblables.

◄ ***Fonts baptismaux en pierre du XIII siècle***
(CLMH 1911)

VIERGES A L'ENFANT

On reconnaît bien le style des statues des Vierges à l'enfant du XIV siècle, avec le hanchement du corps, la tête légèrement tournée et inclinée et le drapé en tablier du manteau.

Suite peut-être au vandalisme révolutionnaire, l'enfant qu'elle tenait sur le bras gauche a été arraché et perdu.

Le voile qui couvre l'épaule gauche a été complété et agrandi au plâtre. La main droite a disparu.

Vierge à l'enfant pierre, XIVsiècle (CLMH 1911) ►





◄Une autre Vierge à l'enfant est en bois, recouverte d'un badigeon gris. Non protégée.

Elle date du XVI siècle, elle est très simple et de style assez populaire.
Son visage strictement de face, la fixité de son regard, ses cheveux ondulés et bouclés, semblent évoquer une certaine influence de l'art antique.
L'antiquité étant on le sait le modèle de l'art de la Renaissance.

SAINTE GENEVIEVE (CLMH 1911)
Statue « dite » de sainte Geneviève classée en 1911.

Le corps et les drapés sont effectivement anciens, du XIIIe siècle.
La tête n'est pas d'origine et peut avoir été refaite au XVIe siècle, ainsi que d'autres parties probablement retaillées à cette époque.

Elle provient de l'abbaye du Val.

Sainte Geneviève pierre,
fin XIII siècle (CLMH 1911) ►



LA POLLUTION LUMINEUSE

Monique COSSARD

L'expression pollution lumineuse[1], apparue dans les années 1980, désigne la présence nocturne anormale ou gênante de lumière et les conséquences de l'éclairage artificiel nocturne sur la faune, la flore, la fonge[2], les écosystèmes ainsi que ses effets suspectés ou avérés sur la santé humaine. La pollution du ciel nocturne désigne plus particulièrement la disparition des étoiles du ciel en milieu urbain.



Elle affecte les écosystèmes (en tant que piège écologique) et les humains : l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) recommande en 2014 aux collectivités de l'inclure parmi les indicateurs de pression sur la biodiversité[3]. Elle est un gaspillage d'énergies.
Elle est en augmentation tant pour l'intensité lumineuse que pour l'étendue des zones illuminées (environ 6 % par an)



QUEL BONHEUR DE POUVOIR ADMIRER LA NUIT LA VOUTE ETOILEE D'UN CIEL PUR.



[1]*Light pollution* ou *photo-pollution* pour les anglophones
[2] Taxon regroupant tous les êtres vivants étudiés par la mycologie : champignons, moisissures, levures..
[3]La biodiversité doit faire face à **cinq pressions majeures**: la destruction des milieux naturels, les pollutions, la surexploitation des ressources naturelles, les espèces exotiques envahissantes, le changement climatique.

POLLUTIONS

Qui se lasse d'admirer les constellations, les étoiles filantes, la voie lactée, de suivre les satellites à la trajectoire immuable et les avions qui filent en clignotant ? Seulement voilà ! Il devient de plus en plus difficile de contempler le ciel nocturne. L'obscurité naturelle et souhaitable de la nuit a fait place à une lueur jaune-orangée diffuse qui occulte le firmament. Peu de territoires en sont exemptés ; l'éclairage nocturne artificiel est omniprésent.
L'évocation de la photo-pollution est supplantée par les autres formes d'atteinte à la nature : réchauffement climatique, souillure de l'eau, des sols et de l'air. Comme elle ne semble pas nous nuire, elle est à peine évoquée auprès du grand public. C'est méconnaitre le problème.



◄L'allumeur de réverbère (Brassaïe 1933)

Pourtant, dès 1830 à Paris, seulement un réverbère sur deux était allumé les nuits de clair de lune.
Gageons que les autorités d'alors, étaient certainement plus soucieuses d'économie que de pollution !

Plus proche de nous en 1988 l'association américaine *Dark Sky*[4] s'est insurgée contre cette situation qui s'amplifie et devient une nuisance.

L'UNESCO INSTITUTION SPECIALISEE DE L'ONU POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE, S'ATTACHAIT EN 1992, DANS SA DECLARATION DES DROITS POUR LES GENERATIONS FUTURES, A LA SAUVEGARDE ET LA CONSERVATION DE LA PURETE DU CIEL.

En 2002 lors des congrès de Lucerne et de Venise, les gouvernements mondiaux ont été sollicités pour la sauvegarde du ciel nocturne.
Pour l'heure, l'ONU prévoit de classer la voûte étoilée en tant que patrimoine commun de l'humanité.
En France le *Grenelle 1* de l'environnement reconnait simplement le 3 aout 2009 (loi n° 2009-967) la nuisance de l'éclairage nocturne sans prendre de mesures ni de suivi… Politique poursuivie en 2010 à l'occasion du Grenelle 2. Tout est resté lettre morte sans signature de décrets d'application.



[4] http://www.darksky.org/

POURQUOI PARLER DE POLLUTION LUMINEUSE

L'éclairage artificiel en est la cause.

Ce n'est pas simplement par son impact sur notre perception du ciel, ce qui serait un moindre mal. Il nuit à la faune et à la flore et contribue à la pollution de l'air. Utile et souvent inutile il est présent partout, conquérant la terre entière. Nul n'échappe au désastre. Il s' installe partout:

- illumination des rues des 36570 communes de France métropolitaine, regroupées ou non et de leur kyrielle de hameaux,



- illumination des monuments, des tours, des parcs, des façades, jusqu'aux stations de ski qui demeurent dans la lumière en période d' inactivité.
- sécurité: c'est oublier qu'en France, 80 % des cambriolages ont lieu le jour entre 14h et 17h .
- éclairage des infrastructures, aéroports, ports, gares, ponts, routes, ronds-points, et autres feux tricolores,
- lumières dans les bureaux inoccupés, les enseignes lumineuses, les centres commerciaux, les zones d'activités.
- phares éblouissants des véhicules
-orientation aberrante des éclairages publics tournées vers le ciel et canons lumineux qui balaient l'espace …la liste n'est pas exhaustive.

Le nombre de points lumineux aurait augmenté de 89% en 25 ans en France

Il y aurait 11 millions de points lumineux fixes en France. Ce nombre s'accroit sans cesse au rythme de 3,3% l'an depuis 1992. Concomitamment, la durée d'éclairage est passée de 2100 à 3500 heures par an entre 1992 et 2005. Une enquête de l'ADEME de 2005 révèle que l'éclairage public et la signalisation occupaient la première place de la consommation électrique communale (pour 47%) soit 20% du budget total de l'énergie, (11 centimes/kWh. en 2014 contre 7,7 centimes/ kWh. en 2005.)

L'ANPCEN[5] estime que le nombre de points lumineux a augmenté de 89% en 25 ans en France. De ce fait la nuit noire a pratiquement disparu. Les halos orangés émanant des agglomérations sont visibles à des kilomètres à la ronde.

Un impact massif de la photo-pollution sur l'environnement.

La lumière permanente détruit et morcelle l'habitat des espèces animales lucifuges. Elle perturbe les habitudes des insectes, des oiseaux, des petits mammifères chasseurs nocturnes et de toute une faune qui craint la lumière et doit l'exploiter différemment, à son détriment ou à celui d'autres espèces. Les comportements se modifient. Ainsi les plus fragiles disparaissent, la biodiversité s'appauvrit. Ils ne meurent pas tous mais tous sont touchés : papillons, vers luisants, oiseaux, chéiroptères, mammifères, amphibiens, rapaces, incommodés par l'effet barrière de la lumière :

LES INSECTES

Les papillons de nuit et les vers luisants sont les premières victimes. Chez les insectes, la pollution lumineuse représente la seconde cause de mortalité après les pesticides. Volants ils sont attirés par la lumière des réverbères où ils s'agglutinent et y sont décimés par quelques prédateurs. La chaine alimentaire s'en trouve carencée car les insectes nocturnes représentent l'alimentation de base d'un grand nombre.



Les luminaires de l'éclairage public piègent un grand nombre d'individus des principales espèces d'insectes composant le plancton aérien.

◄ Un lampadaire du canal de Briare[6].

Par ailleurs, ces pollinisateurs nocturnes disparus, les plantes souffrent d'un manque et se reproduisent mal. En chaine, les insectes diurnes ne trouvent plus autant de ressources alimentaires issues de cette activité nocturne. Il faut savoir qu'il existe 5200 espèces de papillons de nuit répertoriées en France contre 257 espèces diurnes.

Une étude scientifique européenne, publiée dans la revue « *NATURE* » menée par l'Université suisse de Berne, le Centre d'Ecologie et des sciences de la Conservation de Paris[7], fait état d'une baisse de 62% des visites de pollinisation des plantes d'un site éclairé nuitamment par rapport à une prairie restée dans l'obscurité naturelle de la nuit. En approfondissant l'expérience sur une culture de cirse maraicher (cirse faux épinard cher à François Couplan) il a pu être démontré une chute de 13% de la production de fruits, alors que ces plantes recevaient toujours le même nombre d'abeilles, de bourdons et autres mouches pollinisatrices le jour.

---

[5] Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne : **https://www.anpcen.fr**

[6] (https://commons.wikimedia.org/w/index.phpcurid=7855808)

[7] Le CESCO développe des recherches pour la conservation de la biodiversité, en mobilisant des approches d'écologie et d'évolution, ainsi que des interfaces avec les sciences sociales (sciences politiques, sciences de gestion et psychologie). Ses objets d'études couvrent toutes les composantes de la biodiversité, des espèces menacées à la nature ordinaire et son fonctionnement.
Les relations biodiversité/sociétés sont étudiées essentiellement dans le contexte dit occidental.
(CNRS, Muséum National d'Histoire Naturelle, Université Pierre et Marie Curie)

LES OISEAUX



Pour les petits oiseaux migrateurs qui voyagent la nuit et s'orientent à partir de la position des étoiles et du champ magnétique terrestre c'est une catastrophe. Ils ne perçoivent plus les étoiles. Désorientés ils payent un lourd tribut. Près d'un million en meurent chaque année. Attirés par les tours de verre, qu'ils confondent avec des étendues d'eau, ils s'y écrasent. Repérés par les rapaces diurnes, tel le faucon pèlerin, qui s'établissent de plus en plus en ville et qui peuvent opérer la nuit à la faveur des lampadaires, les passereaux, chauves-souris, pigeons et moineaux se font dévorer.
La gent ailée citadine subit déjà les méfaits de la pollution atmosphérique et sonore, à un tel point que les populations des villes ne s'expriment plus et ne comprennent plus leurs congénères des champs (émission des chants à 77 décibels à la campagne contre 91 décibels en milieu urbain). Elle est décimée par les pièges mortels que représentent les tours de verre et la prédation accentuée des chats qui chassent plus facilement et plus tranquillement à la lumière des réverbères. Les oiseaux chantent plus tôt et cela se répercute sur la reproduction. Ceux qui chantent le plus fort ne sont pas forcément les meilleurs étalons chez les merles, les mésanges et autres rouges-gorges ; peut-être en cause le supplément de fatigue induit. Les pontes sont plus précoces et les naissances ne sont plus forcément en phase avec la nourriture. Ils sont sensibles aux ondes rouges bleues violettes de la lumière artificielle qui les aveugle. Seul son spectre jaune les épargne. Pour la chouette et le hibou les effets sont aussi délétères. Les territoires de chasse s'amenuisent. Les gites disparaissent. Les clochers des églises, les vieilles maisons et les jardins éclairés n'offrent plus de refuges.

LES CHEIROPTERES



Il est aisé de penser que ces animaux qui naviguent en écholocation sont épargnés. On observe au contraire chez les chauves-souris une diminution de la vigueur, du développement et de la croissance des jeunes. Fort occupées à tourner autour des lampadaires pour se nourrir elles passent beaucoup moins de temps à se reproduire.
Les espèces comme le grand rhinolophe ont besoin d'une obscurité totale pour voler et chasser. Les populations s'effondrent.

AUTRES ESPECES

Les amphibiens sont gênés par certaines ondes de lumière. Du rouge au violet les radiations sont nocives la nuit pour eux. Les reptiles et les poissons sont affectés également. Les grenouilles mâles développent moins de puissance vocale en milieu éclairé de nuit. La reproduction en est impactée. L'horloge interne des escargots est déréglée. De nombreuses collisions se produisent avec les véhicules.
La disparition des zones sombres empêche certaines espèces nocturnes de se déplacer, de se nourrir et de se reproduire, notamment chez les petits mammifères.

POLLUTIONS

LA VEGETATION

La végétation éclairée en permanence dégénère plus vite. La germination, la croissance, l'expansion des feuilles, la production de fruits sont bouleversées et moindres.

LES ILOTS DE CHALEURS URBAINS.



Par rapport à une rue non éclairée, une voie éclairée affiche une température supérieure de 1°c.
Conséquence pas très opportune sur le réchauffement climatique**.**

LA SANTE

L'éclairage artificiel influe indiscutablement sur les cycles circadiens et la sécrétion de mélatonine, avec une répercussion sur le sommeil, l'humeur et la prise de poids.
A l'issue d'un colloque organisé aux Etats-Unis en 2006 sur le lien entre santé et lumière artificielle, l'hypothèse était avancée d'une augmentation du risque de cancers du sein et de la prostate, d'obésité et de diabète précoce parallèlement à la progression de la lumière artificielle durant les dernières décennies. Mais beaucoup d'incertitude demeure qui justifie de grandes études sur des populations.

POLLUTION ATMOSPHERIQUE

La pollution lumineuse empêche l'air de se purifier la nuit. Les radicaux nitrates, équivalents des radicaux hydroxyles présents le jour, épurent l'air la nuit en neutralisant les composés organiques volatiles (polluants atmosphériques issus de l'activité humaine). La lueur des réverbères les détruit et les transforme en dioxyde d'azote, précurseur de l'azote. Seul le spectre rouge de la lumière artificielle ne posséderait pas assez d'énergie pour détruire les radicaux nitrates et pourrait être salutaire pour épurer l'air.
Malheureusement l'emploi de lumière rouge est désastreux pour la faune !......

CONSEQUENCE ENERGETIQUE

Un gouffre pour l'économie ! Obsolètes et énergivores la plupart des équipements sont désuets. L'ADEME estime qu'avec des investissements novateurs et rentables on peut faire 20 à 40% d'économie.

La lutte contre la pollution lumineuse est de loin la plus facile et le plus économique qui soit. Eclairer moins, mieux, moins longtemps, limiter le gaspillage, choisir des réverbères qui illuminent en cône le sol est simple à mettre en œuvre. N'oublions pas que les plus beaux « tags » sont exécutés sur des murs bien éclairés et que les cambriolages ont lieu actuellement en plein jour. Une lampe torche se repère de très loin dans l'obscurité. Il est plus difficile d'avancer dans le noir sans bruit pour faire une effraction que dans la lumière.



ACTIONS DU PNR CONTRE LA POLLUTION LUMINEUSE[8]

Le PNR aide depuis plus de 10 ans les communes à s'équiper en mobilier d'éclairage public avec pour objectif la mise en valeur du patrimoine bâti des bourgs et des villages.

Dans le cadre de son plan climat, le Parc a recentré son action sur l'amélioration de l'efficacité énergétique de l'éclairage public et sur la réduction des pollutions lumineuses : équipements de mesures effectives d'abaissement de tension ou de coupure nocturne, ampoules performantes, diagnostic de l'éclairage…

**Un questionnaire a été adressé dans ce but aux 99 communes du parc.
Au dernier recensement, 53 communes seulement y avaient répondu et,
18 d'entre elles, procédé à l'extinction nocturne.
Sur les 36 ne faisant pas d'extinction, 16 abaissent la luminosité.**



[8] *Des réunions publiques sur l'extinction nocturne peuvent être organisées avec l'aide des conseillers en énergie partagé (CEP)* http://www.ademe.fr/conseil-energie-partage *assistés par l'association SOLiHA.* https://www.soliha.fr

LE SOL : CHEF D'ŒUVRE EN PERIL

Monique COSSARD

Nous nous préoccupons de la préservation de notre patrimoine architectural, bel ouvrage humain raisonné, construit pour durer. Peut-être avons-nous besoin de nous raccrocher à ce qui relève de notre histoire, de nos racines, de nos traditions dans un monde qui mute bien vite et où les références ancestrales sont remises en cause alors même que notre vie est éphémère.

Dans ce maelström, notre environnement naturel est aussi un précieux patrimoine à conserver. Nous sommes sensibles aux paysages qui nous entourent. Qu'elle soit sous l'apparence de forêts, de landes, de prairies ou de terres cultivées, la nature, dont nous faisons partie intégrante, nous émeut, nous ressource, nous apaise, nous nourrit. Elle évolue depuis des milliards d'années pour être ce qu'elle est, longtemps sans intervention humaine. Ses rouages sont si complexes et si complémentaires qu'ils nous laissent sans voix : émerveillés.

Cette mécanique parfaite, équilibre de vie, est aujourd'hui menacée. La biodiversité est en danger et cela commence dans son support : le sol. patrimoine essentiel en grand péril.



Croix pattée du Vexin

Monument isolé au milieu des cultures ; au loin le village où subsistent des arbres et des haies.

QU'EST-CE QUE LE SOL

Le sol est le socle de nos évolutions et notre support.

Nous ne pourrons pas traiter par le menu son fonctionnement, trop complexe. Nous allons seulement essayer de le définir et d'en comprendre les rouages.

Le sol est le socle de nos évolutions et notre support: on y élève des constructions, on y établit des voies de communication, des infrastructures, on y enterre des réseaux mais c'est, avant tout, sur lui que croît la végétation et donc notre nourriture. Une science lui est dédiée : la pédologie[1].

[1] En sciences de la Terre, la **pédologie** (du grec pedon, sol) est, avec l'édaphologie (ou agrologie), une des deux branches principales de la science des sols, de leur formation et de leur évolution.

Mais qu'il soit agronome, pédologue, ingénieur ou simple citoyen, chacun en donne une définition liée à son utilisation et le considère en fonction de ses intérêts.
La plupart de l'humanité l'ignore et s'en moque. Pour l'immense majorité, le sol est une matière inerte que l'on peut perturber, creuser, déplacer, recouvrir, étouffer sous le béton et sur laquelle on peut abandonner ou déverser sans vergogne déchets et autres détritus!
Nous allons donc, en faisant appel à la biologie, à la chimie et à la physique, étudier ce pauvre sol si maltraité, alors qu'il revêt une importance capitale et vitale pour toute existence terrestre.
Selon le pédologue et agronome Albert Demolon[2] : *« il représente la forme naturelle de surface à structure meuble et d'épaisseur variable résultant de la transformation de la roche mère sous-jacente, sous l'influence de divers processus physiques, chimiques et biologiques au contact de l'atmosphère et des êtres vivants* »
Espace de liaison entre la biosphère et la lithosphère il supporte et produit le vivant. C'est un des puits de carbone de notre planète. Mais attention, depuis environ deux décennies on y constate un inquiétant appauvrissement en carbone.

LES CONSTITUANTS DU SOL

Un sol est composé de plusieurs couches parallèles et repérables entre-elles que les pédologues nomment « horizons »

L'horizons humifère ou organique.
En surface on trouve des fragments de végétaux morts, feuilles, branches qui forment une litière ainsi que des excréments, des sécrétions, des grains, des pollens, des cadavres d'animaux et des micro-organismes.
En descendant on rencontre des litières plus anciennes qui commencent à se fractionner, une petite épaisseur où l'on ne reconnait plus la litière, une couche d'humus : c'est la fraction organique.

L'horizon minéral.
En dessous on trouve la partie minérale, composée de sables, de graviers, de cailloux et d'argile. Elle résulte de la dégradation de la roche mère. Un peu d'humus peut s'y glisser.

Le sous-sol.



C'est la roche mère en profondeur.
Selon son origine, *magmatique* comme le granit ou le basalte, *sédimentaire* comme le calcaire ou *métamorphique* comme le gneiss ou le schiste, elle va caractériser la propriété physique du sol.

L'horizon appelé *"arable "* résulte du mélange de la matière organique et de la matière minérale

Ce que nous venons d'évoquer semble représenter des éléments inertes. Or le sol n'est pas inerte. C'est une ressource naturelle lentement renouvelable qui évolue grâce à des milliards de micro-organismes.

BIODIVERSITE DU SOL

Le sol est vivant. Réservoir unique de biodiversité animale, végétale et microbienne Il abrite la faune **épigée**, la faune **endogée** et la faune **anécique** qui vivent en présence d'air: en milieu aérobie.

---

[2] Albert Demolon (1881-1954). est un ingénieur agronome français, grand spécialiste des sols.

LA FAUNE EPIGEE

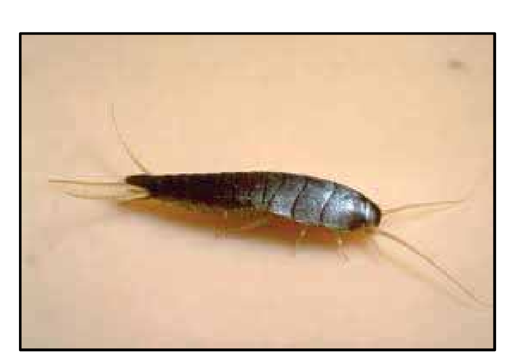
En surface la faune dite épigée consomme la partie organique, la digère et la rejette. Tout en surface, les champignons microscopiques transforment la lignine du bois. A la suite, la foule des acariens, iules, cloportes, collamboles et autres nématodes et scarabées, détritivores et nécrophages, interviennent. Ils travaillent en surface mais à l'abri de la lumière dans les premiers centimètres de « terre » où ils creusent de nombreuses galeries.



Diplopode

Une bonne oxygénation et une grande porosité s'ensuivent. En effet à ce niveau, le sol comporte 80% de vide qui assure une très importante perméabilité. Les bactéries les accompagnent dans ce travail ; elles assurent la transformation chimique des éléments, transformant la matière organique en humus.

LA FAUNE ENDOGENE



Plus en profondeur, une autre faune intervient : la faune dite endogée qui comprend notamment des thysanoures, des collamboles, des acariens et des protoures Elle dégrade les racines profondes mortes en les ingérant. Elle nettoie, aère et permet la pousse d'autres racines., assurant ainsi la porosité du sol à 60% à ce niveau. Elle permet aux racines vivantes de respirer et à l'eau de pénétrer en profondeur..

◄Thysanoure

LA FAUNE ANECIQUE *(vers de terre: la faune fouisseuse)*

Elle brasse les constituants du sol. Les vers de terre montent et descendent dans le sol. A l'instar d'une excavatrice, ils forent et avalent ce qu'ils creusent et le digèrent. Leurs déjections sont enrichies du mucus secrété lors de la digestion et du transit.

On repère **les lombrics**, qui appartiennent à l'une des treize familles de vers de terre, à la présence de **turricules** (excréments) en surface. Ils rejettent chaque jour l'équivalent de leur poids, jusqu'à une tonne par an et par ver.



Turricules

Ainsi tout « ce petit monde » sans cesse digère, déplace les éléments (eau, air, constituants minéraux, matières) et combine ses actions pour former l'humus, mêlant la partie organique et la partie minérale.

LES CHAMPIGNONS



Ils étendent les réseaux extrêmement denses de leur mycélium qui emprisonnent les particules de terre. Leurs sécrétions de glycoprotéines accentuent l'effet de structuration de l'humus.

Un composé stable en découle, résistant à l'érosion, où circulent l'air et l'eau, profitable aux végétaux, aux animaux et à des milliards de micro-organismes.

◄ **Mycélium**

Il faut savoir que 80% de la biomasse vivante terrestre évolue sur les premiers centimètres d'épaisseur du sol. Le sol d'une prairie naturelle peut ainsi contenir 1,5 tonne de biomasse à l'hectare.

CONDITIONS D'UN BON SOL

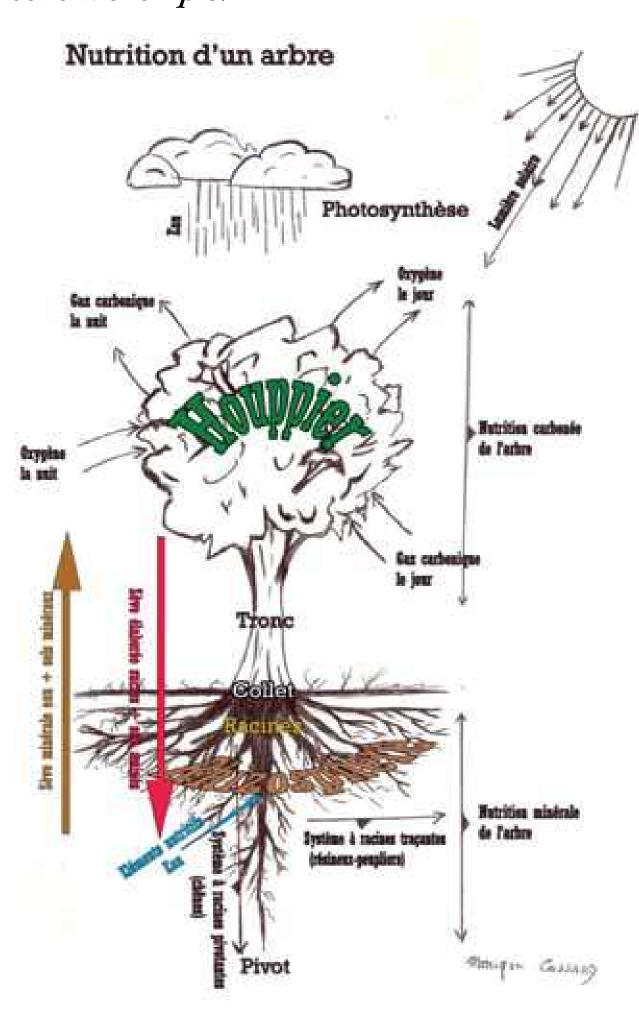
L'idéal pour un bon substrat, favorable à une croissance régulière de la végétation est d'être composé de 65% de sable, 15% d'argile, 10% de calcaire et 10% d'humus.
Fertile, le sol grouille de vie : par kilo il contient 3000 milliards de bactéries, 400 millions de mycètes (champignons) 50 milliards d'algues, 30 millions de protozoaires (invertébrés : vers) et toutes sortes d'insectes.
Les éléments de l'humus sont le carbone (C), l'hydrogène (H), l'oxygène (O), l'azote (N), auxquels s'ajoutent en moindres proportions du soufre (S), du phosphore (P), du potassium (K), du calcium (Na) et des oligoéléments.

LE SOL, SUPPORT DU VIVANT

Le sol est un fruit de la vie et son support. Les plantes évoluent à sa surface et s'y enracinent au niveau de la rhizosphère. C'est dans cette zone, voisine des racines des plantes que se concentrent les micro-organismes.

COMMENT LE MONDE VEGETAL UTILISE-T-IL LE SOL ?

L'enracinement d'un arbre en fournit un excellent exemple.
Il se fait de deux façons :
► une partie des racines évolue sous la matière organique, s'y étalant latéralement pour puiser l'eau chargée de nutriments: ce sont les racines traçantes.
► un pivot central avec des ramifications, les racines pivotantes, lui assurant une plus grande stabilité. Ce pivot plonge dans le sous-sol et va essayer de gagner en profondeur en utilisant les anfractuosités existantes de la roche mère et en secrétant par ses racines des acides pour la fissurer, la dégrader et la pénétrer.
L'horizon minéral du sol nait de cette altération.
Le pivot d'un chêne peut descendre jusqu'à 150 mètres, celui d'un merisier jusqu'à 140 m. Les racines d'un arbre représentent le même volume sous terre que son houppier !
Notons que les résineux et les peupliers n'ont que des racines traçantes.
L'eau de pluie pénètre dans le sol, dissout les nutriments, abreuve les champignons, toute la faune et les racines. Le surplus chemine le long des racines plus profondes et des pivots pour rejoindre la nappe phréatique. C'est une eau épurée qui arrive



dans la réserve d'eau.
Dans un sol équilibré il n'y a pas de déperdition de matières.
Ainsi les arbres sont les principaux pourvoyeurs d'une nappe phréatique saine : d'où l'importance de conserver les forêts, les bosquets et les haies vives.

NUTRITION DES VEGETAUX

Pour croitre et fructifier les plantes ont besoin d'eau, de lumière, d'oxygène, de carbone et de minéraux. Le carbone est le principal constituant de l'arbre par exemple sous forme de lignine et de cellulose. C'est un élément nutritif essentiel.

Nutrition carbonée.

►**Les plantes chlorophylliennes**, par le prodige de la photosynthèse, réduisent le jour, sous l'action de la lumière solaire sur les feuilles, le dioxyde de carbone de l'air.
A l'aide de la sève minérale qui monte des racines par le tronc et les branches, elles le transforment en composés carbonés organiques (glucides) et en dioxygène.
Ce dernier est rejeté le jour dans l'atmosphère alors que les sucres et les sels aminés sont acheminés par la sève élaborée vers les racines.
La nuit le gaz carbonique est rejeté et l'oxygène absorbé.



►**Les plantes dépourvues de chlorophylle** se nourrissent au niveau de leurs racines en s'unissant à des champignons mycorhiziens. La symbiose s'instaure entre la plante hôte et son invité.

Nutrition minérale.

Les minéraux, à l'état brut dans le sol évoluent lors de la transformation de la matière organique en sels minéraux fertilisants, solubles, accessibles aux plantes.
Ils y sont représentés sous forme de macronutriments et de micronutriments

► **macronutriments les plus consommés : l'azote** pour la construction des cellules - le **potassium** présent lors des échanges au niveau des feuilles - le **phosphore** pour la régénération des tissus - le **calcium** en tant que maçon des cellules - le **magnésium** atome central de la chlorophylle - le **soufre** pour fixer l'azote atmosphérique et surtout le **carbone,** l'**hydrogène** et l'**oxygène**.

►**les micronutriments consommés en moindre quantité mais indispensables :**le **fer** pour la production de la chlorophylle - le **zinc** pour la croissance **-** le **bore** pour le convoi des hydrates de carbone issus de la photosynthèse - le **nickel** pour l'absorption de l'azote - le **molybdène** pour le métaboliser - le **chlore** présent lors de l'osmose au niveau des feuilles et - le **cuivre** actif lors des oxydoréductions[3] dans les cellules Tous ces nutriments ne sont pas directement assimilables par les plantes. Une transformation chimique est nécessaire.

[3] L'oxydoréduction est une réaction chimique au cours de laquelle il y a transfert d'électrons entre un oxydant, comme le dioxygène ou les ions cuivre, et un réducteur tel le zinc. L'oxydant gagne des électrons et le réducteur en perd.

Transformations chimiques de l'humus.

Il serait fastidieux d'aborder toutes les réactions chimiques qui s'opèrent dans le sol. Contentons-nous d'un exemple : celui du fer, qui éclaire sur l'intelligence des métabolismes:

Le fer (Fe), essentiel à la vie, participe à l'oxydoréduction des cellules[4]. Il adopte deux formes ioniques: Fe2+ et Fe3+. Il est abondant mais son absorption est compliquée par la présence d'oxygène, car il s'oxyde (Fe2+) et devient insoluble. Pour contrecarrer cet inconvénient, des bactéries vont l'attaquer, le digérer en secrétant des peptides : les sidérophores bactériens, qui vont transformer le fer oxydé en Fe3+ le rendant assimilable.

LE CARBONE, CONSTITUTIF DE TOUS LES ORGANISMES VIVANTS : FAUNE ET FLORE

La chimie du carbone est appelée « chimie organique ». Les glucides, les lipides et les protéines sont des chaînes carbonées, ce qui nous ramène à notre matière organique du sol.

Cycle du carbone: il est fourni par fixation et par destruction:

► **fixation à partir du gaz carbonique de l'atmosphère, par la photosynthèse.** Le monde végétal pompe le carbone et le transforme en chaînes carbonées, avec des molécules courtes pour constituer des lipides et des sucres simples et des molécules plus longues pour former la lignine[5].

► **destruction à partir de la matière organique ou carbonée du sol** issue des "cadavres" du vivant, faune et flore confondues. La matière organique est composée de 58% de carbone. Cette destruction est assurée par:

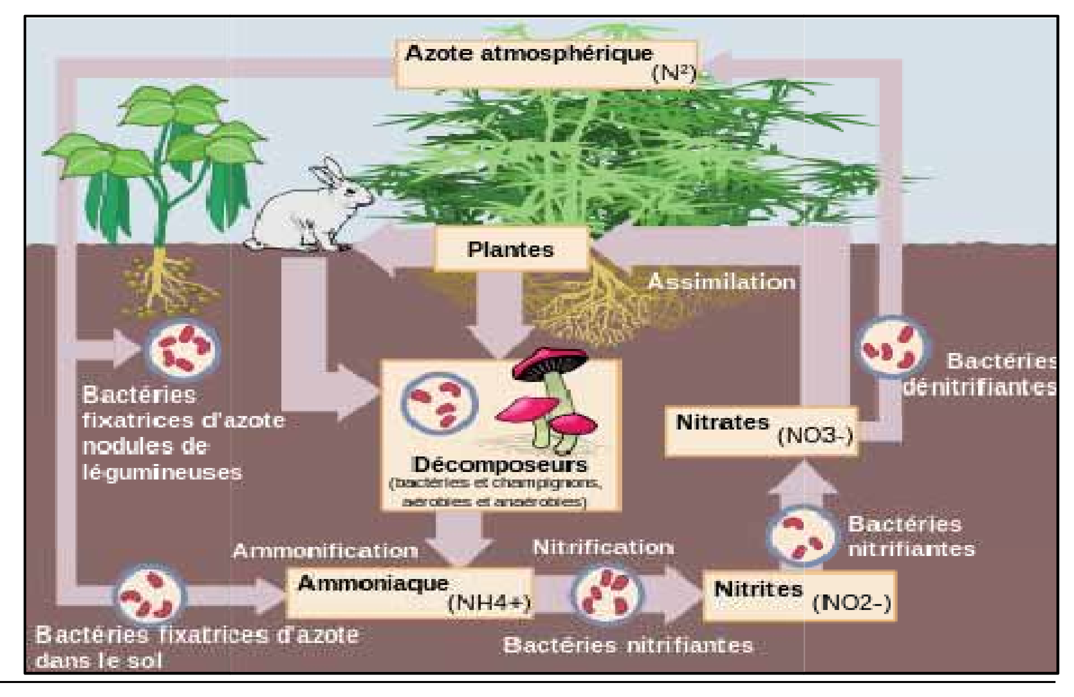
- la décomposition des matières sous l'action combinée des animaux, des bactéries et des champignons du sol
- la consommation des plantes sous forme de sucres
- la consommation des végétaux par les animaux et les humains

L'AZOTE

L'azote est le principal constituant des cellules végétales.

Présent à 78% dans l'air et peu dans le sol, car les plantes ne savent pas le capter.

Cycle de l'azote ►



---

[4] L'oxydoréduction, est un processus énergétique fondamental dans la vie des cellules

[5] La **lignine** est une biomolécule, principale composante du bois avec la cellulose et l'hémicellulose. Ses principales fonctions sont d'apporter de la rigidité, une imperméabilité à l'eau et une grande résistance à la décomposition. Toutes les plantes vasculaires, ligneuses et herbacées, fabriquent de la lignine.

Les champignons et les bactéries ont besoin d'azote et de carbone pour s'installer.

Mais le bon déroulement d'une telle dynamique nécessite un équilibre entre tous les intervenants, de l'oxygène et de l'eau.
Les bactéries sont actives en périodes tièdes et humides. Elles métabolisent en se nourrissant, carbone, soufre, phosphore. Elles oxydent l'azote en nitrate et l'échangent avec la plante contre des sucres. Elles produisent de l'hormone de croissance qui favorise le développement des racines. Elles entrent en compétition avec des agents pathogènes et limitent leur prolifération et les maladies. Elles stabilisent le sol. Usines chimiques au service de l'alimentation des plantes, les **protéobactéries** participent à la minéralisation de la matière organique. Les **firmicules**, bactéries à Gram+, se battent contre les bactéries pathogènes et les **actinobactéries** ou **bactéroïdes** stockent le carbone dans le sol.
Les champignons, comme nous l'avons vu, complexifient les composés organiques en humus.
En pénurie de champignons et de bactéries, le sol se compacte. Une croute de battance apparaît, favorable au ruissellement et à la fissuration du sol.

Croûte de battance et fissures *(Photographie D. Cossard)*



Depuis 2010, des études menées en laboratoire et en plein champ par l'INRA de Dijon confirment l'importance capitale de l'activité bactérienne du sol:
"Il a été vérifié que la biodiversité microbienne était bien synonyme de fertilité et de santé pour les plantes et que son abondance et sa diversité étaient bien un facteur de résistance des sols aux dégradations"[6]

LE RAPPORT CARBONE SUR AZOTE

C'est la proportion du carbone organique par rapport à l'azote dans l'humus. Il est un bon indicateur de la capacité de l'humus à se décomposer donc de la présence équilibrée des microorganismes.
Prenons l'exemple du compost qui se rapproche le plus de l'humus d'origine naturelle.
On constate :
- une surchauffe qui entraine la mort des microorganismes quand la proportion d'azote est trop forte par rapport au carbone,
- l'absence de décomposition en manque d'azote.

La stabilité de l'humus sera augmentée si la dégradation est lente.
Le carbone et l'azote ne se recyclent pas à la même vitesse.

Tant que les concentrations en carbone organique dissous sont supérieures à celles des nitrates, les bactéries sont aptes à absorber les molécules azotées.

[6] Lionel Ranjard, écologue, INRA Dijon : Sciences et Avenir N° 819 Mai 2015

LES SOLS SONT EN DANGER

LE SOL ET LES VEGETAUX SONT COMPLEMENTAIRES.

Certains milieux comme les tourbières et quelques forêts, accumulent d'énormes quantités de matière organique humifère. Ils sont devenus de grands puits de carbone qui séquestrent le CO2 de l'atmosphère.
Mais lorsque cette belle harmonie que nous venons de comprendre est perturbée, rien ne va plus : l'humus disparait et sans humus pas de végétation. Il ne faut pas être grand clerc pour constater que dans le désert, univers de sable ou de cailloux ou en haute montagne où la roche affleure, rien ne pousse !
Il est consternant de constater que les seuls sols en équilibre naturel sont ceux qui n'ont pas subi l'activité humaine !

LES ENNEMIS DU SOL

Urbanisation et périurbanisation
Les aménageurs continuent de dévorer en France 600 km² par an de terres arables pour les constructions, les zones d'activités et de multiples infrastructures. Confisqué et asphyxié le sol disparait au profil du béton et cela met lourdement en danger la biodiversité.

Certaines pratiques agricoles

► ***les labours***

Retourner simplement une prairie tue 50% des vers de terre.

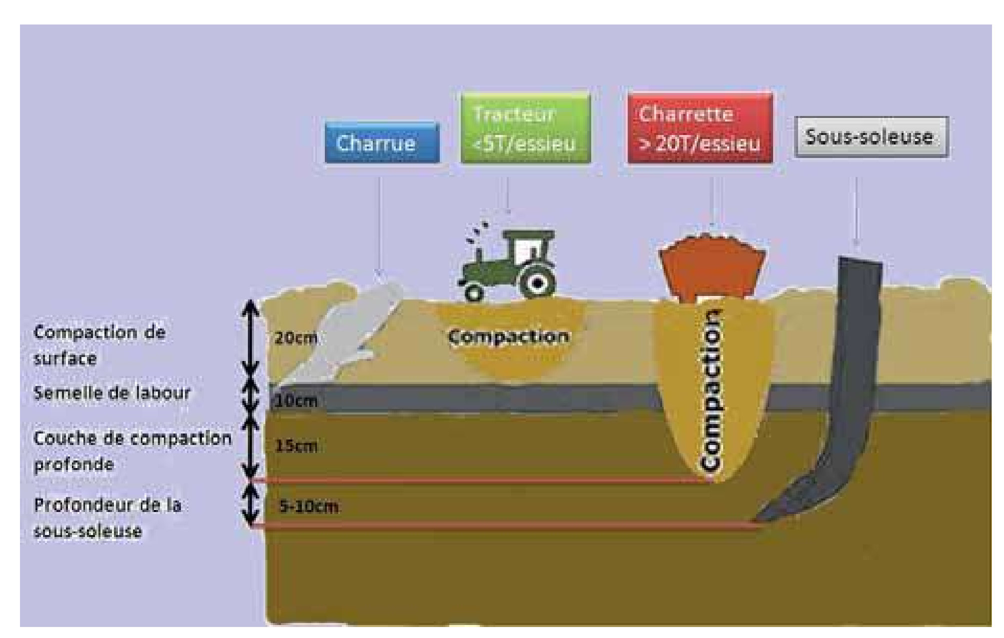


- les labours profonds mettent le sol « cul par-dessus tête ».
L'humus se retrouve sous la matière minérale.
Les microorganismes et les champignons meurent étouffés en milieu anaérobie.

- l'humus se dégrade et libère des composés toxiques et du méthane.

- les engins trop lourds tassent le sol et participent à son asphyxie: une semelle de labour apparaît. C'est une couche compacte du sol située à la base du labour.
Elle mesure quelques centimètres d'épaisseur et est due au tassement du sol.
Elle limite fortement le passage de l'air entrainant des conditions anoxiques sous elle.
Elle limite le drainage de l'eau, le sol demeurant saturé pendant plus longtemps au-dessus d'elle. Les racines auront du mal à traverser une semelle de labour ce qui ralentira le développement de la plante

◄80 % des parcelles sont abîmées par les passages répétés d'engins de plus en plus lourds.



Différentes formes de compaction des terres agricoles

►***l'emploi massif d'engrais azotés.***
Pour compenser la perte de fertilité du sol et pour augmenter les rendements en agriculture on apporte massivement des engrais chimiques riches notamment en azote, phosphore et potassium (NPK).
En 2013 l'agriculture française employait 140 kg d'engrais azotés par hectare de terre cultivable.



►***l'emploi massif de pesticides.***
Les insecticides, raticides, fongicides et herbicides sont des composés chimiques aux propriétés toxicologiques.
Ils suppriment tout ce qui semble gêner les plantes cultivées ou leur faire concurrence. La plupart des microorganismes n'y résistent pas !
En 1997 on estimait à 2,5 millions de tonnes les pesticides épandus par an sur les cultures de la planète. En France, 90% des pesticides sont utilisés par l'agriculture intensive et des centaines de milliers d'abeilles en meurent chaque année.

►***la monoculture intensive.***
On assiste à un détournement de l'espace agricole dédié à l'alimentation humaine au profit de monocultures destinées à l'alimentation animale, à la production d'agro-carburants ou à l'industrie. On ne pratique plus la rotation des cultures. L'irrigation devient la règle, accompagnée de traitements phytosanitaires et de l'apport massif d'engrais.[2]

►***Le réchauffement climatique.***
Qui entraine :
- le réchauffement, la sécheresse et l'aridification estivale du sol préjudiciables à la vie et aux activités microbiennes : le carbone sera moins emprisonné.
- une érosion accrue lors des tempêtes hivernales et des fortes pluies déversées par temps d'orages violents et soudains.

- une dévastation et une perte des sols en zones côtières par immersion marine.



On repère le passage d'engins lourds dont les bras démesurés sont utilisés pour déverser des pesticides (Photographie D. Cossard)

► ***Les retombées atmosphériques***

- des pluies acides
- des diverses pollutions atmosphériques: retombées estimées annuellement à 45000T de zinc et 85000 T de plomb en 1990 en Europe des douze.

► ***L'utilisation des boues issues des stations d'épuration***

- chargées de polluants divers dont pharmaceutiques et de métaux lourds.

► ***L'irrigation***

- Les eaux peuvent être aussi chargées de métaux lourds, non biodégradables et cumulables, issus de l'industrie.

L'INRA a étudié sept métaux lourds trouvés dans 460 horizons agricoles. La concentration moyenne est de 0,22 mg/kg en sol cultivé contre 0,10 mg/kg en forêt. Dans le nord de la France on atteint 0,37 mg/kg dans des champs n'ayant pas reçu d'épandage de boues d'épuration (résidus de guerre, retombées atmosphériques ?).

Il résulte de ces pratiques un déséquilibre du rapport carbone/azote, la minéralisation de la matière organique, la disparition de la faune qui s'en nourrit et des champignons, un appauvrissement voire la disparition de l'humus. La matière devient vulnérable, le sol perd sa capacité à retenir l'eau. Il va s'éroder sous l'impact du vent ou sous l'effet de fortes pluies. Les particules fines sont emportées vers les cours d'eau dont elles augmentent la turbidité. Le sol, lessivé, s'appauvrit et s'amincit. On estime la perte de sol à 10 tonnes par an et par hectare en zone tempérée.

CONSTATS ET CONSEQUENCES

Dès lors que les semenciers, les agrochimistes, les agro-pharmaciens et les agro-industriels s'allient, le sol se meurt!

► ***Monoculture intensive*** :

- les cultures vivrières sont détournées au profit d'une production commerciale.
- La production d'esters méthyliques d'huiles végétales EMHV appelées « diester » en France émet des gaz à effets de serre deux fois plus importants que ceux produits par le pétrole. On constate que le bilan environnemental du bio-carburant est déplorable (Cour des Comptes 2012).
- Le Centre d'Ecologie Fonctionnelle (CeFe) vient de démonter en partenariat avec l'INRA que les rendements de cultures fourragères sont plus élevées quand on sème plusieurs espèces au patrimoine génétique différent. Les polycultures ont un rendement plus important de 2 T. /ha/an et de 8T en période de sécheresse!

Emploi des pesticides :

Les organismes visés par leur emploi n'en ingèrent qu'un pour cent. Les quatre-vingt-dix–neuf pour cent restants partent « ailleurs » :

- dans l'atmosphère où ils engendrent une pollution diffuse,
- dans les eaux et dans l'alimentation.

Une étude allemande fait état de présence de glyphosate dans les sols, plusieurs années après l'arrêt de son utilisation ainsi que dans la farine, le pain et même… dans l'urine humaine. Notons que ce produit était vendu, il y a quelques années, comme biodégradable……et sans danger.



« Jolie » couleur des semences de blé traitées ......et imposées.

► ***Excès d'engrais azotés*** qui vont:

- polluer la nappe phréatique. Les cours d'eau ne sont pas épargnés. Leur l'équilibre biologique est modifié, le phénomène d'eutrophisation apparait et tue la faune aquatique,
- acidifier les sols entrainant une baisse de fertilité et un lessivage des métaux lourds,
- occasionner une perte de biodiversité,
- contribuer au réchauffement climatique en émettant du protoxyde d'azote (N_2O) 300 fois plus efficace que le gaz carbonique dans l'effet de serre à quantité égale,
- participer à la formation du trou d'ozone dans l'atmosphère,
- accentuer la pollution de l'air par l'ammoniac et l'oxyde d'azote dégagés dont le dégagement favorise la formation des particules fines.

L'impact néfaste des engrais azotés en Europe entraine une perte annuelle de 70 à 320 milliards d'euros. Au niveau sanitaire cela coûte entre 40 et 190 milliards d'euros par an, soit 10 à 30 euros par kg d'azote émis.

En France les nitrates présents dans les eaux continentales proviennent à 66% de l'agriculture.

► ***Absence de rotation des cultures*** qui essouffle encore plus les sols. Nous savons bien que les différentes cultures n'ont pas les mêmes besoins minéraux selon leur développement végétatif. Qu'ils soient légumes racines, légumes feuilles, fruits ou céréales, leurs rhizomes n'occupent pas le sol de la même manière. Ils ne sont pas sensibles aux mêmes maladies et prédateurs. En l'absence de rotation on concentre donc agents pathogènes et nuisibles. De fait l'usage de pesticides devient de mise !



Le sol est appauvri drastiquement, sa structure dégradée entraine érosion et compactage.

Un autre effet délétère apparait alors: la disparition de la faune du sol qui entraine celle de ses prédateurs et des prédateurs de ceux-ci. La chaine alimentaire est rompue. Des populations de mammifères et d'oiseaux se raréfient et sont menacés de disparition.
La tristesse nous saisit lorsque notre regard se pose sur un sol triste et nu à perte de vue sur une topographie morne, aplanie, exempte de relief, aux talus nivelés, aux haies disparues.



Quelle diversité de faune réside encore dans cette mer de poacées [7].

[7] Les Poaceae, appelées également Gramineae, sont une famille de plantes monocotylédones de l'ordre des Poales. Le nom d'usage est « Poacées » ou « Graminées ». Le nom actuel est issu du genre Poa.

Si on ajoute à cette réflexion le fait que cette culture intensive de maïs ou de blé, qui met à mal le sol va servir pour une bonne part à fabriquer le tristement célèbre « sirop de glucose fructose » omniprésent dans nos produits alimentaires, ce "*bon*" sirop qui perturbe notre métabolisme, engendre obésité et stéatose du foie, sans préjuger de ses impacts sur les habitudes et "addictions" alimentaires de nos enfants et donc des générations à venir, on reste dubitatif.



En somme l'agriculture privilégie la productivité des plantes en leur distribuant ce dont elles sont censées avoir besoin aux dépens de la santé du sol qui est leur source de vie !

Il serait souhaitable que le sol respecté et raisonnablement sollicité assure naturellement une productivité indispensable en donnant des végétaux sains, exempts d'éléments nocifs pour notre santé. L'agriculture intensive ne doit pas occulter la qualité nutritionnelle et l'innocuité des aliments qu'elle produit.

QUELS REMEDES ?

● **Arrêter de bétonner à tout va.**
Une réorganisation du territoire français pourrait amener des solutions au regard d'une France profonde qui se désertifie, de villages et hameaux qui meurent ne laissant que des ruines, alors que la majorité de la population s'entasse dans des villes expansives, densifiées, inhumaines, souvent sérieusement polluées.



●**Abandonner les labours profonds** qui enfouissent la matière organique.

●**Relancer l'activité des champignons en apportant de la lignine**. L'apport de bois raméal fragmenté (BRF) relance de façon spectaculaire cette activité et tout le processus qui en découle.

●**Limiter l'emploi massif d'intrants chimiques de synthèse**. Doser les engrais. Proscrire expérimentalement les pesticides pour apporter la preuve qu'ils ne sont pas inéluctables.

●**Varier les cultures** et les espèces en associant des plantes compagnes.

●**Maintenir et replanter les haies.**

●**Aider à maintenir ou faire revivre les petites exploitations** agricoles ou l'animal doit garder sa place associé à une polyculture, respectueuses de l'environnement et pourvoyeuse de produits de qualité et de proximité.

●**Limiter la monopolisation des terres agricoles** et l'industrialisation de l'agriculture en permettant l'installation de "petits" agriculteurs.

●**arrêter les déforestations** de grandes forêts dans le monde.

●**Enseigner la microbiologie des sols** dès la scolarité et approfondir son enseignement dans les écoles d'agriculture.

●**Lutter contre le réchauffement climatique** et parier sur la biodiversité.

QUELS MODELES DE CULTURE SONT ENVISAGEABLES POUR NOURRIR LA PLANETE DANS LE RESPECT DES SOLS ET DES ECOSYSTEMES?

Il faut changer de pratiques agronomiques et faire remonter le rapport carbone/azote.



BIODYNAMIE OU AGRICULTURE BIODYNAMIQUE

"L'agriculture biodynamique prône le retour à une agriculture traditionnelle pour améliorer la qualité des aliments et garantir aux générations futures un sol d'une qualité suffisante à la production agricole".
Chaque petit territoire, chaque ferme est un organisme vivant le plus diversifié, par ses animaux et ses cultures, et assurant le maintien de la biodiversité.
L'idée a été développée par Rudolf Steiner (1861-1925), philosophe ésotériste autrichien, militant pour une agriculture exemptée de produits phytosanitaires qui détruisent les populations microscopiques et qui nuisent à la qualité des aliments, du sol et des semences. Il serait le premier à avoir trouvé absurde de nourrir les animaux d'élevage aux farines animales ! Déjà visionnaire, il prévoyait avant l'heure les catastrophes liées à l'Encéphalopathie Spongiforme bovine "Vache Folle" et à la maladie de Creutzfeldt- Jacob[8].
La pratique culturale de l'agriculture biodynamique repose sur l'auto-nutrition entre les plantes et le sol, sans intervention extérieure si ce n'est pour compenser une perte de nutriments ou pour apporter des remèdes naturels.
En biodynamie on utilise des fertilisants tels la corne broyée et le sang séché, puissants stimulants de la vie microbienne et activateurs de croissance des légumes racines. On recycle le fumier des exploitations. On emploie des purins de plantes, comme celui d'ortie ou de consoude, pour nourrir, fortifier et traiter les cultures. C'est de la culture biologique, complétée par un programme d'actions mené selon la prise en compte ancienne du cycle lunaire, en rythme avec le cosmos, suivant l'idée empirique "d'une forme cosmique primordiale avec laquelle être en harmonie": semer la salade en fin de lune décroissante et montante, tailler en lune descendante alors que la sève descend dans les racines. Il existerait des périodes fastes pour les légumes racines, fleurs, feuilles suivant la position des astres et éviter de jardiner en nœud lunaire, à l'apogée ou périgée de la lune[9].

LA PERMACULTURE

Elle est créée dans les années 1970 par les australiens Mollisson et Holmgren. Partis du constat que les méthodes de l'agro-industrie sont destructives et toxiques pour l'eau et la terre, réductives de biodiversité et érosives de milliers de tonnes de terres fertiles, ils militent pour une société moins dépendante de l'industrie et de la grande distribution, pour créer de l'abondance en redistribuan les surplus. A partir des années 1980 le concept évolue pour inclure l'idée d'une société humaine durable. C'est une sorte de biodynamie, sans considération pour le cosmos, en

---

[8] Creutzfeldt, neurologue allemand, publie une description de cette maladie en 1920, peu avant le neurologue hambourgeois Alfons Maria Jakob.

[9] Après avoir étudié les publications scientifiques produites par les grands noms du courant biodynamique Steiner, Kolisko, Thun, Zürcher, Kollerstrom, Spiess et d'autres, Noëlle Dorion et Jacques Mouchotte concluent que si la lune a une influence sur la performance agronomique des plantes, elle est infinitésimale. Cette influence est incomparable en intensité avec celle, bien identifiée, sur les marées des océans.

respect total du sol, des paysages, de toute la nature et de l'humain. La nature sauvage a sa place. A l'observation minutieuse de l'écosystème, on comprend et adopte des principes universels adaptables par chacun selon son environnement.

C'est la *culture de la permanence*. Pour une production durable elle respecte une éthique et rentre dans un cycle d'économie d'énergie. Chevaux, gallinacés et autre animaux domestiques participent à l'aventure.



Butte en permaculture

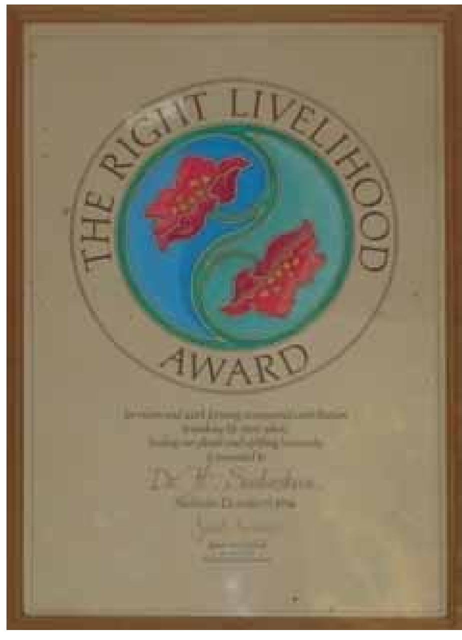
En pratique on ne retourne pas le sol qui doit rester couvert en permanence par des paillis. Les arrosages sont limités. Le sol est amendé par les déchets végétaux, les adventices arrachées laissées en couverture du sol et par des purins divers nutritifs, curatifs et répulsifs (ortie, consoude, prêle, feuilles de rhubarbe….) et du fumier. Bien évidemment aucun intrant chimique n'est utilisé.

Le semis se fait sur buttes, orientées au sud, crées à partir de compost, de mulch[10], et autres déchets verts. D'une largeur d'environ 1m20, les buttes sont séparées par des allées. La terre retirée lors de la création des buttes lui sert de base .

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE.

C'est une pratique culturale respectueuse de l'environnement, du bien-être animal et de la biodiversité. Par la rotation des cultures, la lutte écologique contre les nuisibles, un élevage extensif et des médecines douces sans antibiotiques systématiques, par le recyclage des matières organiques, sans produits chimiques de synthèse. On respecte globalement l'environnement et les ressources disponibles du sol. Cependant un petit pourcentage de pesticides est admis.

Les points communs de ces trois méthodes résident dans l'attachement à la fertilisation naturelle du sol. La gestion des ravageurs se traite sans produits artificiels. Dans ces trois méthodes on considère que les plantes sont malades suite à un déséquilibre de leur environnement qu'il convient d'améliorer. L'assolement est de mise.



Le respect des plantes et des animaux est d'évidence menacé par l'industrie et l'économie mondiale. Si l'agriculture actuelle met à mal la vie du sol, l'agriculture bio travaille à la maintenir.

L'avis d'un spécialiste

Hans Rudolf Herren fondateur de « *Biodivision Fondation pour le développement écologique* » a été le premier suisse à recevoir en 1995 *le prix Mondial de l'Alimentation,* pour avoir sauvé des cochenilles les cultures de manioc en Afrique, en utilisant des guêpes parasites au lieu de pesticides. Il reçoit en 2013 le *Prix Nobel Alternatif*, et déclare : *"que les pratiques agricoles doivent être programmées en fonction des besoins et des conditions écologiques locaux"*. Cet éminent scientifique, chercheur dans la lutte biologique contre les nuisibles, prône une agriculture durable et le développement rural.
Herren, ardent défenseur de l'agriculture biologique et

---

[10] **Le** *mulch* est une *couverture de sol* » qui remplit de nombreux rôles et peut se présenter sous plusieurs formes. Il peut être minéral, issu de végétaux ou de matières animales, et même être vivant (plantations).

écologique, il affirme que les OGM ne sont pas une avancée économique et sociale pour les petits producteurs. Leur emploi semble bénéfique au début, sans toutefois améliorer la production et n'évite pas au bout d'un certain temps le retour des adventices et des insectes, immunisés et plus résistants ! En réduisant la diversité génétique des plantes ils affaiblissent la résilience de l'agriculture et celle de l'écosystème du sol dégradé par les intrants utilisés en parallèle.

***Petite histoire de tomates ultra-vitaminées*.**



Un cultivateur du sud-ouest est parti de l'observation suivante : les adventices, tel le chiendent ou le liseron, résistent aux tentatives d'éradication. Aucun soin particulier ne leur est prodigué et pourtant chaque année ils reviennent.
Notre cultivateur en tire le constat simpliste : moins on s'en préoccupe et mieux cela résiste !
Il se lance alors dans la culture de tomates, près de Lodève en Cévennes sèches, avec peu d'eau, sans traitement, sans engrais chimiques, sans pesticides. Au départ les tomates issues de semences ordinaires du commerce ont dû s'adapter dans un environnement difficile.
La première récolte fut maigre, avec une mortalité de 2%. La seconde année il sème les graines, récoltées l'année précédente, sur couche chaude, sous serre, dans des jardinières de bon terreau, posées sur de gros tas de fumier en décomposition pour chauffer l'air et les semis. Les plans sont repiqués ensuite en plein champ sur un bon sol fertile où ils doivent se débrouiller sans intervention humaine. Le rendement s'améliore.
Le stress induit par la méthode provoque une résistance de la plante. Ces caractères de résistance se transmettent héréditairement et vont se fixer au fur et à mesure des ans dans le génome des plantes. Chaque année, l'agriculteur sème les graines issues de la précédente récolte et obtient de très fortes productions.



***Le Conservatoire de la Tomate est né de cette expérience*.**



◄ **Catalogue Vilmorin-Andrieux 1890**

Il compte des centaines de variétés résistantes de tomates anciennes qui figuraient au catalogue Vilmorin de 1895 à 1910, mais oubliées de la grande distribution actuelle.

D'après les analyses d'un laboratoire indépendant, qui n'aurait pas publié ses résultats par crainte de représailles, ces tomates cultivées biologiquement, à la saveur incomparable, contiennent 580 mg/ kg de vitamines C, contre 35 mg/kg dans les autres tomates, et vingt fois plus de vitamines, d'antioxydants et de polyphénols (ancien *tanin végétal*). Mais les fruits ne sont ni réguliers ni calibrés car ils sont naturels[11].

Les graines ne figurent donc malheureusement pas au catalogue officiel des espèces et des variétés végétales du GNIS (Groupement National Interprofessionnel des Semences et plants).
Cet organisme est responsable de la filière semences et plants

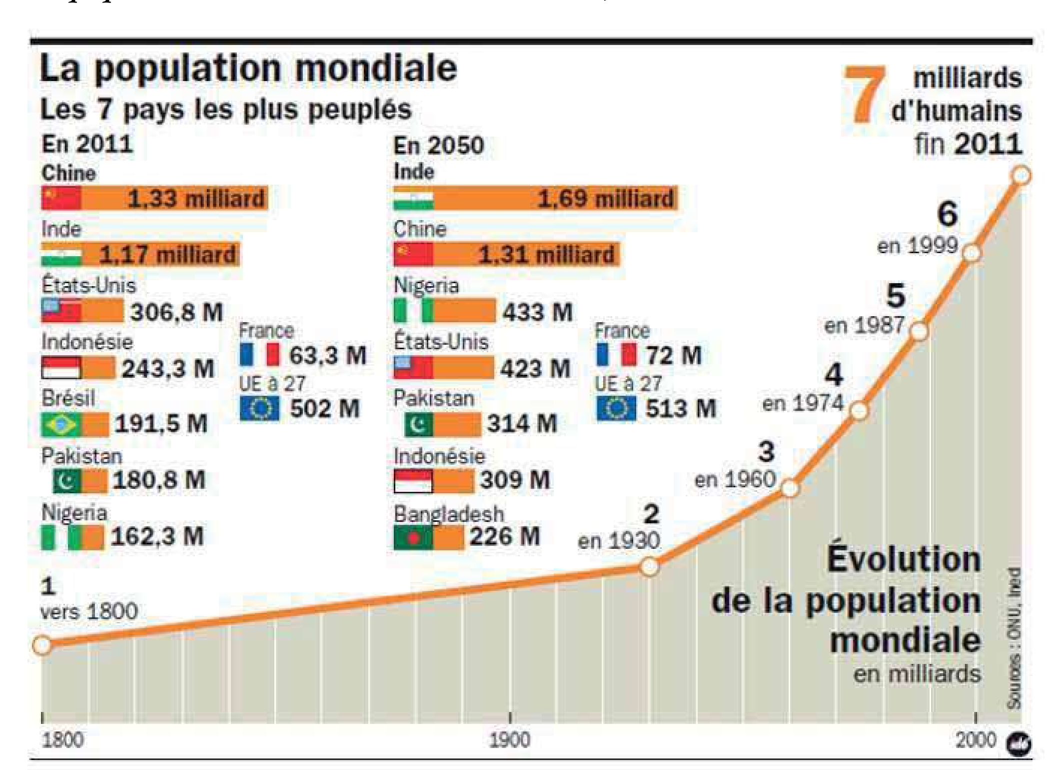
[11] *"Comment ça marche magazine"* - 3ème trim. 2016

pour la France[1]. Il a aussi pour mission, par délégation de service public, le contrôle de la qualité et la certification des semences. Ne s'improvise pas semencier qui veut et qui pourrait utilement l'être !
L'INRA reconnait par ailleurs : « des différences marquantes, considérées comme nutritionnellement bénéfiques avec plus de polyphénols moins de métaux lourds et de résidus de pesticides, des productions bio par rapport à l'agriculture conventionnelle».(www inra.fr).

L'agro-écologie et le respect du sol ne sont pas synonymes de famine.

L'agro-écologie est une façon de concevoir des systèmes de production qui s'appuient sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes.

La population mondiale devrait atteindre 9,8 milliards d'habitants en 2050.



Si une importante croissance est à prévoir en Afrique, elle devrait régresser en Asie et en Europe. Il n'en reste pas moins que l'humanité est de plus en plus nombreuse et qu'elle doit se nourrir.
La question posée est donc: quelle type d'agriculture peut assurer une nutrition raisonnable adaptée à ces multiples populations.
Mais nous savons que de nos jours le bénéfice nutritionnel des aliments a fortement chuté. Une étude de l'Institut Biochimique de l'université du Texas, fait état d'un manque de 20% de vitamines C, 15% de fer, 16% de calcium et de 6% de protéines dans nos fruits et légumes en comparaison avec les productions des années cinquante.
Nous sommes donc en droit de craindre que l'agriculture moderne et intensive, rassasie sans nourrir sainement.
Faut-il manger de plus en plus pour se nourrir de moins en moins au risque d'ingurgiter des produits dangereux pour notre santé ?
Faut-il perdre le goût et s'accoutumer à l'insipidité des fruits et légumes qui sont proposés par la culture intensive.
Doit-on poursuivre les méthodes actuelles qui épuisent les sols, réchauffent le climat et polluent en ayant de plus en plus de difficultés à assurer les rendements indispensables?

L'agriculture doit-elle continuer à dépendre des financiers qui ne semblent voir que par l'industrie chimique?

Le respect du vivant doit demeurer une évidence

Après avoir assuré notre alimentation après la dernière guerre et cru en un avenir toujours meilleur, nous devenons tous, et particulièrement les exploitants agricoles, des exploités du «système».
Le chemin sera long et semé d'embûches pour faire évoluer la situation actuelle et nuancer des lois qui imposent uniformément, tel le cas de ce vigneron bio, cultivant une vigne indemne de parasites, et cependant trainé en justice en 2015 pour refus de traitements insecticides!

Au niveau européen nous attendons toujours les mesures de sauvegarde, proposées en 2006 puis 2007 et finalement retirées en 2014……
Les préconisations du Grenelle de l’environnement de 2007 semblent classées sans suite.
Pour l’heure des tentatives sont toujours en cours auprès des instances européennes. Mais la résistance est solide !

Dans l'attente d’avancées notoires
« cultivons notre jardin proprement »
pour que vive la biodiversité.



Adam et Eve au paradis terrestre par Johann Wenzel Peter (1745-1829)

Musée du Vatican-Rome

AGRICULTURE

REFLEXIONS SUR NOTRE AGRICULTURE

Juliette MACHET-PELLE

La presse fin juin 2017 annonce qu'en 2015 le revenu moyen d'un tiers des agriculteurs français s'élève à 350 euros par mois.
La crise agricole est très grave, les suicides en augmentation.
Radio, Télévision et Presse écrite, toutes se sont émues de cette réalité le temps d'un bon "billet" et sont retournées à d'autres sujets plus porteurs.

L'AGRICULTURE DANS LE VAL D'OISE

En 2000, le Val d'Oise comptait 725 exploitations, en 2010, 586 soit environ une disparition de 20%. En Ile de France de 2000 à 2010, le nombre d'exploitations a diminué de 22%[1]



En Val d'Oise, la surface agricole utilisée (SAU) représente 54083 hectares, soit 44% du territoire dont:

66% de grandes cultures céréalières :
(blé 42% , betteraves 11%, maïs 10%)

20% de légumes, fruits, fleurs, et pépinières.

5% d'élevage.

L'AGRICULTURE APRES LA DEUXIEME GUERRE MONDIALE

Dès la fin de la 2ème guerre mondiale, jusqu'au début des année 50, la France souffre de pénurie alimentaire.







Chaque famille utilise des tickets de rationnement pour le sucre, la farine, le pain etc.…en fonction du nombre d'adultes et d'enfants.
Grâce aux finances américaines offertes via le plan Marshall, les politiques, pour sortir de la pénurie, décident l'augmentation de la productivité *"combinant l'accroissement de la productivité du matériel végétal et animal et celui des surfaces des exploitations agricoles"* [2]
René Dumont défend l'intensification des systèmes agricoles, la motorisation des fermes et le retournement des prairies permanentes.

---

[1] .(source Agreste).
[2] Youssef Courbage et Emmanuel Todd, *Le rendez-vous des civilisations*, Seuil

AGRICULTURE

Les remembrements sont réalisés dans les communes afin d'agrandir les surfaces des parcelles pour l'utilisation de matériels nouveaux économisant la main d'œuvre.
Le pacte signé avec l'agriculture était de nourrir la France (en achetant aux Etats-Unis des tracteurs avec les équipements adaptés, des engrais etc..) et de commencer à produire de manière intensive. C'est ainsi que notre agriculture se transforme.

Une nouvelle agriculture : "On dépensait en 1960 la moitié de son revenu à l'achat de nourriture et en 1990 moins de 15% "[3]



Cette nouvelle agriculture consomme non seulement du matériel en donnant du travail à l'industrie et, en utilisant des engrais et des traitements divers, enrichit les entreprises chimiques....et les banques! Pour ce faire il faut recourir à l'emprunt. Le Crédit Agricole ne profite-t-il pas de cette manne?
Au fil des ans les exploitations doivent s'agrandir, produire et produire encore plus mais plus la production augmente, plus les prix baissent.

Entre 1900 et 1950 le rendement moyen du blé est de 10 à 20 quintaux/ha.[4]
Dans les années 1980 ……………………………...................60 quintaux/ha
De 1990 à 2000 ………………………….....................supérieur à 70 quintaux/ha

En 1905 le blé s'affiche à.. 83 euros la tonne
1950 …………...environ 65
1992…………...20,44
1993…………. 15,38

"L'agriculture moderne, c'est ce qui a permis de nourrir le monde en économisant les terres, de faire face à une croissance démographique rapide, de nous permettre de trouver en toute saison des produits beaux, sains et pas chers" (Sylvie Brunel)[5]
Encore faut-il que le consommateur accepte de payer le prix permettant au paysan de vivre décemment.

Pour que chacun trouve la nourriture nécessaire à sa vie, les exploitations agricoles doivent continuer à produire. Une agriculture "raisonnée" reste indispensable.
Même si les balcons et les toits des immeubles urbains se transforment en potager et les ruraux cultivent leur jardin, leur production ne suffira pas.
La solution ne viendra pas de ces jardiniers qui n'utilisent aucun produit de traitement, aucun engrais chimique, alors qu'avec le changement climatique les parasitent prolifèrent.

Epandage par voie aérienne
Que contiennent ces sacs ? ►



Une agriculture « raisonnée » reste indispensable pour satisfaire le besoin alimentaire du pays.

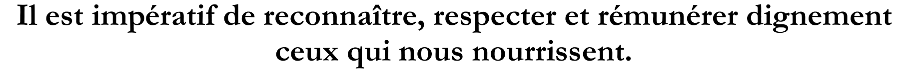
[3] Sylvie Brunel, professeur à Paris-Sorbonne.
[4] Revue "Réussir grandes cultures" (année 2016)
[5] *" Plaidoyer pour nos agriculteurs, il faudra demain nourrir le monde"* - Sylvie Brunel, éditeurs Buchet-Chastel

AGRICULTURE

Nombre d'exploitations ont modifié les pratiques culturales en utilisant moins de « phytosanitaires » et d'engrais chimiques.
Aujourd'hui l'agriculteur se doit d'être à la fois « climatologue, agronome, géopoliticien et aussi businessman pour résister aux attaques et à la dure loi du marché ».(Sylvie Brunel).

Le paysan entretient le paysage et s'il l'abandonne, la friche deviendra au fil du temps un immense roncier ou un lotissement, au bon vouloir des maires.
Arrêtons de mépriser ceux qui façonnent nos paysages et nous nourrissent.
Dans un article paru le 24 février 2017 dans le Figaro magazine, Isabelle Saporta [6] déclarait : *"depuis des années, en matière d'écologie, la France vit au rythme de grandes annonces non suivies d'effet et d'engagements systématiquement non tenus… Stéphane Le Foll (ex ministre de l'agriculture) a présenté un nouveau plan Ecophyto destiné (comme celui lancé en 2008) à réduire de moitié l'usage des pesticides"* …mais à l'horizon 2025.

L'évolution des pratiques agricoles est dictée par les politiques
Que feront nos députés, au cours de cette mandature ?
Sauront-ils résister aux lobbys des laboratoires producteurs de phytosanitaires ?
Auront-ils la clairvoyance et le courage d' interdire l'utilisation de certains produits dangereux par peur d'affronter les lobbyistes qui les fabriquent.
On privilégie ce qui tue l'agriculture et nuit à notre santé.
"Depuis des années, on ne cesse de pousser les agriculteurs à produire des aliments standardisés qui ne leur permettent plus de vivre décemment de leur métier et qui représentent, au mieux, plus aucun intérêt nutritionnel, et au pire constituent un danger pour la santé de tous" (Isabelle Saporta).
Nous importons de plus en plus de produits en provenance de pays qui n'ont pas les mêmes exigences que la France en matière de contrôle des normes.


**Il est impératif de reconnaître, respecter et rémunérer dignement
ceux qui nous nourrissent.**



[6] *"Foutez-nous la paix- cette France qui résiste"*, Isabelle Saporta, éditeur Albin Michel
"Du Courage-en finir avec ces trahisons qui nous tueront " Isabelle Saporta, éditeur Albin Michel

"VIVRE EN VAL D'OISE"

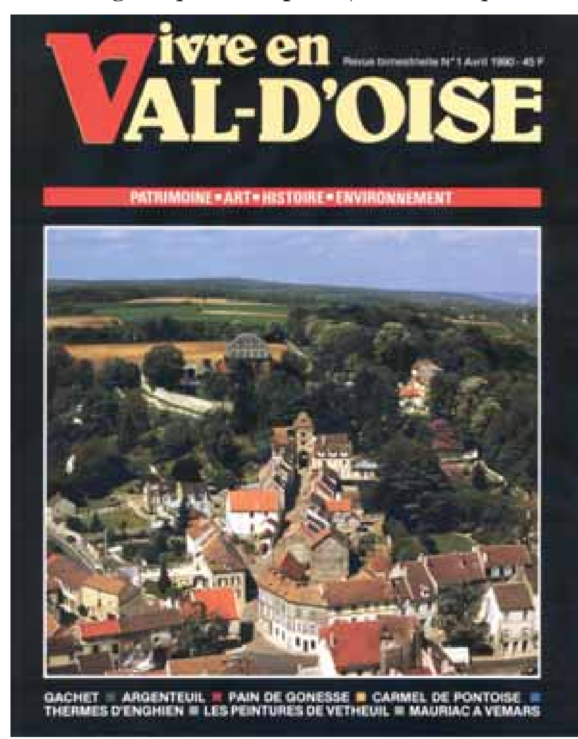
VIE ET MORT D'UNE REVUE VALDOISIENNE (1990-2010)
HOMMAGE A SES CREATEURS: BERNARD ET MARIE-PAULE DEFOSSEZ

Jean-Claude CAVARD
Géographe, ancien membre du comité de rédaction de la revue

Bernard Défossez, fondateur en 1985 avec son épouse Marie-Paule, des Editions du Valhermeil [1] est décédé à 85 ans, le jeudi 27 avril 2017, sept années après l'arrêt de parution de sa revue, créée en 1990, "Vivre en Val d'Oise". Cette magnifique publication, hautement culturelle a cessé de paraitre fin 1990, condamnée à mort par un arrêt brutal de l'indispensable subvention départementale.
Nous avons demandé à Jean-Claude Cavard, qui a bien connu le couple et est toujours demeuré un proche de la revue, d'évoquer quelques souvenirs de cette belle aventure.

"VIVRE EN VAL D'OISE" N°1, UNE MAGNIFIQUE ENTREPRISE JOURNALISTIQUE CULTURELLE

C'est avec émotion que j'évoque, à la demande du Président Daniel Amiot, quelques souvenirs de cette magnifique entreprise journalistique culturelle.



Si je ne me souviens plus exactement de ma première rencontre avec Bernard Défossez, j'ai bien en mémoire la sortie dans les magasins de presse du premier numéro de « *Vivre en Val d'Oise* » paru le 1er avril 1990.
Nous avions été conquis immédiatement par l'élégante couverture noire et son liséré rouge, par sa qualité éditoriale, par la modernité de l'approche des articles et leur sérieux historique qui tranchait avec les publications locorégionales évoquant le passé d'une manière folklorique et poussiéreuse. Rien de tel ici !

◄ *Vivre en Val d'Oise N°1 - Avril 1990*

La relecture de l'éditorial du premier numéro, écrit par Bernard Défossez, impressionne par son acte de foi en la publication d'une revue destinée à « parler » d'un département de grande couronne. Tout était dit dans ces quelques phrases écrites par Bernard Défossez :
« *Il y a un peu moins d'un an que nous avons pensé que le Val d'Oise valait bien une revue pour écrire, photographier, expliquer, célébrer ce passé présent, ce présent passé. Nous avons voulu une revue belle, documentée, vivante, moderne* ».
Le premier numéro alliant passé et modernité (termes souvent repris par le Directeur de la revue dans ses éditoriaux), débutait par un article sur Paul Gachet à Auvers et se poursuivait par une présentation d' « *Argenteuil :l'industrie à la rencontre de Monet* » avec une belle photographie de l'entreprise Général Motors !
Le couple Bernard et Marie-Paule Défossez, auteurs de nombreux ouvrages sur Auvers et les Impressionnistes et éditeur de 230 livres devenaient les pionniers d'une belle aventure: conter par

[1] Journalistes de formation et passionnés d'histoire locale.

le menu pendant 20 ans, de 1990 à 2010, ce qui faisait la richesse et l'originalité du département val d'oisien.

UNE REUSSITE INCONTESTABLE: INTERESSER LES FRANCILIENS A L'IDENTITE CULTURELLE DE LEUR DEPARTEMENT.

Rien n'est plus difficile que d'intéresser les franciliens, qui sont avant tout des "banlieusards", à la vie de leur département et on ne dira jamais assez combien cette « aventure » de *Vivre en Val d'Oise* a été, dans ce sens, une réussite incontestable. On en déplore d'autant plus la disparition en 2010, faute du soutien financier indispensable du département.. Aucune revue locale ne peut résister à l'épreuve de la rentabilité ! En 2010, le Conseil Général cesse brutalement d'aider la revue en décidant de suspendre le financement de la partie « actualités culturelles ». Ce couperet financier tombé, la Directrice de Vivre en Val d'Oise, Marthe Ménéghétti-Défossez, fille des créateurs, dut « cesser le combat » et arrêter la publication. Pour un département qui publie peu d'informations historiques et culturelles à destination du « grand public », la disparition de la revue laisse un vide.

DECOUVERTE D'UNE EQUIPE JOURNALISTIQUE, RIGOUREUSE ET CHALEUREUSE

En 2002, Bernard Défossez que nous connaissions bien pour l'avoir rencontré souvent à l'occasion de colloques sur le département ou d'expositions, nous avait demandé, par une lettre fort sympathique de venir rejoindre le comité de lecture qui se réunissait 4 ou 5 fois par an. C'était un honneur pour qui ne connaissait rien au monde de l'édition et j'y ai beaucoup appris, entre autre, ce qu'était le « *chemin de fer* »[2]. L'ambiance y était toujours chaleureuse, amicale et surtout laborieuse car il fallait s'accorder avec rigueur sur le choix des articles et la programmation à venir. Plus tard, en 2014, par un bel été, nous eûmes l'occasion de rencontrer longuement Bernard Défossez à Auvers, à propos d'un article que nous rédigions sur cette ville pour la revue associative des *Amis du Vexin*. A cette occasion, il m'avait longuement parlé du travail de journaliste et de son activité de responsable de revue, m' expliquant combien il fallait de rigueur et d'organisation pour "terminer" la publication de la revue avant de se lancer dans la prochaine livraison. Travail passionnant mais harassant partagé avec son épouse et leur fille, Marthe Ménéghetti. La revue n'était qu'une partie de l'activité des Editions du Valhermeil (quel beau nom !), petite entreprise éditoriale reconnue par le marché des grands éditeurs parisiens.
Quelques jours après notre rencontre, je recevais en amical cadeau, un bel ouvrage de Bernard Défossez sur son témoignage de la guerre d' Algérie qu'il avait faite comme appelé du contingent.
Bernard Défossez demeure pour nous un excellent journaliste, sachant réécrire avec talent les articles d'auteurs prolixes ou manquant de clarté (ce qui fut parfois mon cas), mais ce toujours avec gentillesse et tolérance C'était un érudit de la vie locale et du microcosme départemental.
Sa bibliothèque et sa documentation devaient être immenses. Il était un humaniste ce que tous ressentaient à son écoute.

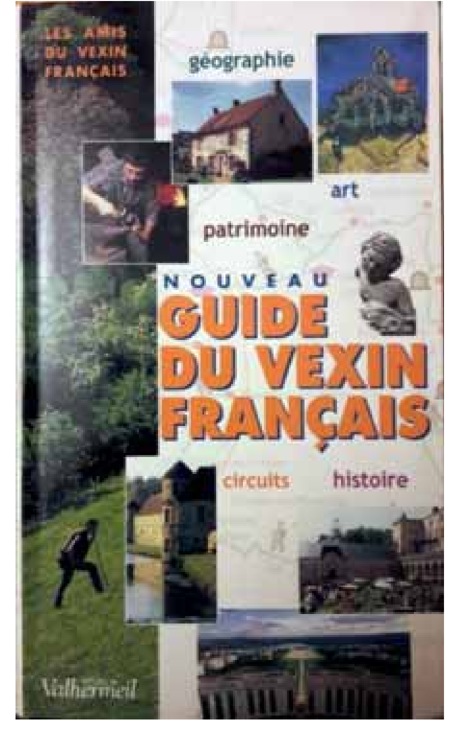
DE BEAUX PROJETS QUI N'ABOUTISSENT PAS, D'AUTRES QUI DEVIENNENT DES CLASSIQUES.

En juin 1993, il y a donc près d'un quart de siècle, les époux Défossez organisaient une réunion de travail à Gonesse, réunissant une bonne vingtaine de personnes issues, pour la plupart, de sociétés historiques locales, avec pour objectif de publier un guide de promenade et de promotion touristique sur « *Le Pays de France* ». Il s'agissait de faire connaitre le vrai « *Pays de France* », celui qui va de La Plaine de France (l'espace périurbain des géographes ou la Plaine de France des agriculteurs) à la Seine-Saint-Denis en prenant aussi un « bout » de la Seine-et-Marne. Ce Pays de France, que la grande majorité des « banlieusards » ignorent, est un périmètre historique bien identifié. L'idée avait été lancée par un élu, Jean-Pierre Blazy, excellent connaisseur du territoire.

---

[2] Etablissement de la programmation des futurs articles.

Les éditions du Valhermeil avaient publié en 1991, avec la participation de l'association des AVF, un "Guide du Vexin français", devenu une référence



Il est probable que l'éditeur voulait présenter un travail identique. Le projet ne put aboutir car chacun des auteurs attendait du « voisin » qu'il se mette au travail et l'initiateur de l'ouvrage ne put donner suite du fait aussi de la lourdeur de ses charges électives. Quelques années plus tard, les éditions du Valhermeil envisagèrent de relancer le projet et nous fûmes un jour recontactés par Marie-France Lecuir, ancienne Député et ancienne maire de Domont à qui Bernard Défossez avait confié la responsabilité de regrouper les textes des auteurs. Cette élue que je connaissais bien car elle avait été maire de ma commune, Domont, m'avait littéralement « adjuré » de lui envoyer très vite mon texte qui traitait la partie introductive et géographique. Il était en partie rédigé après une remise à jour du paragraphe dédié à la Seine-Saint-Denis. Mais devant les incertitudes de l'aboutissement du projet, je n'y ai pas sérieusement donné suite et l'ai abandonné à tort.

Le « *Pays de France* » n'eut pas « son guide » et c'est bien dommage car la Plaine de France est un espace géographique de grand intérêt. Malgré l'urbanisation et l'existence d'un aéroport international, la « campagne » existe encore aux portes de Paris. Ses panoramas sont à découvrir ou à redécouvrir tel celui depuis la butte de Châtenay-en-France, une des plus petites communes du Val d'Oise, ou depuis le château d'Ecouen. Dans un modeste article rédigé pour la revue en 2003, nous avions suggéré l'installation d'une table panoramique de lecture du paysage sur la terrasse d'Ecouen. Nous n'y sommes certainement pour rien, mais une telle table existe maintenant et les visiteurs venus admirer le château et ses remarquables tapisseries, peuvent la consulter pour "lire" le paysage. Découvrir la « *Plaine de France* » de cette terrasse ne laisse jamais indifférent.

UN INTERET PERMANENT POUR L'ART ET L'HISTOIRE

Un jour de canicule en 2003, nous avions entendu une jeune femme s'exprimer avec étonnement « *Regarde, comme sont beaux, ces villages, cette grande masse forestière et au loin, je ne sais pas ce que c'est ....* » . Elle parlait de Montmorency, qui a fait l'objet de nombreux articles dans la revue et dont Bernard Défossez avait souhaité que cette « belle » et « très petite ville de province » soit labellisée « *Ville d'Art et d'Histoire* ». Si ce vœu n'a pas été réalisé, Bernard Défossez a certainement été très heureux des labellisations de Pontoise en 2006 et du PNR en 2014.



◄ ***Bibliothèque du musée JJ.Rousseau à Montmorency***

Le Musée Jean-Jacques Rousseau de Montmorency et sa remarquable bibliothèque du XVIII° siècle, la plus riche après celle de Genève, qui attire les chercheurs du monde entier travaillant sur le « *Siècle des Lumières* », ont fait l'objet d'articles ou de mises au point de grand intérêt dans la revue.

Vivre en Val d'Oise a consacré de nombreux articles sur ce secteur géographique du département un peu oublié injustement dans sa mise en valeur patrimoniale et touristique.
Amoureux du département et bien évidemment d'Auvers ou le couple résidait, passionné de partager avec les vald'oisiens ses connaissances, Bernard Défossez en association avec Philippe Lhomel, avait publié en novembre 2000 un ouvrage de magnifiques photographies aériennes « *Val d'Oise en vol* »[3] qui mériterait une réédition. Les photographies prise d'hélicoptère font presque "aimer" le viaduc de Gennevilliers ou mieux comprendre la Vallée de Montmorency, à l'urbanisation impressionnante mais toujours «belle». En 95 pages, tous les aspects du département sont passés en revue. Que le lecteur se penche sur la photographie de cet extraordinaire et émouvant petit cimetière de La Chapelle-en-Vexin, perdu en plein champ !
Du fait de leurs travaux personnels, particulièrement de ceux de son épouse Marie-Paule sur les impressionnistes et Auvers-sur-Oise, les « hauts-lieux » de cette partie du Vexin demeuraient leur site de prédilection. Le très bel ouvrage sur Van Gogh devenu une référence est un bon exemple d'un travail d'érudition accessible au grand public. Marie-Paule Défossez qui nous avait reçus, il y a trois ans, en compagnie de Bernard, nous avait fait part d'un grand projet de développement touristique et culturel pour leur chère commune d'Auvers. Elle voulait le proposer à son vieil ami Jean-Pierre Béquet, alors maire de la commune. La vallée du Sausseron n'avait pas été oubliée. Elle avait fait l'objet d'un très bon article dans la revue.



Marie-Paule et Bernard Défossez

LES EPOUX DEFOSSEZ FURENT AUSSI DES PIONNIERS DANS L'AIDE APPORTEE A DE NOMBREUX AUTEURS OU ASSOCIATIONS en publiant des « guides » de promenade, forme de « mise en tourisme » : *Guide du Vexin*, *Entre Oise et Seine*….
A la relecture attentive de la revue, on constate combien les *Editions du Valhermeil* avaient compris l'énorme intérêt des paysages, des patrimoines et de l'histoire d'un Département dont ils étaient la richesse constitutive. Les réalités modernes de l'aménagement du territoire ne furent pas pour autant oubliées. Certes, des thématiques ont été privilégiées. On pense à Auvers, les Impressionnistes, Cergy-Pontoise et le Vexin mais qui s'en plaindrait!

[3] Philippe Lhomel et Bernard Défossez Paru en novembre 2000 (relié)

Bernard Défossez recensait régulièrement les sujets abordés par la revue. En avril 2000, du numéro 1 au numéro 61, 720 articles dont 100 sur autant de communes avaient été publiés, 57 thèmes abordés et 275 auteurs sollicités. En 2010, en 20 ans, 10 000 pages furent imprimées et des centaines de photographies, dont beaucoup aériennes, publiées !



Vivre en Val d'Oise N°122 - Oct.Nov.Decembre 2010

Il convient de remercier le Département du Val d'Oise et son Président, Jean-Philippe Lachenaud, d'avoir encouragé passionnément, dès l'origine, cette aventure éditoriale en soutenant financièrement une revue qui, sans aide extérieure, était irrémédiablement condamnée.
Les accords officiels tissés avec le Département du Val d'Oise demandaient la présence à chaque livraison d'une chronique culturelle et du recensement des manifestations programmées dans le Département.
Un grand merci à Bernard Défossez et à Marie-Paule pour nous avoir si bien aidés à comprendre les enjeux et les contrastes d'un département de « grande couronne ». A l'heure où certains, bien à tort selon nous, remettent en question le « *fait départemental* »[4], alors que le département est sans doute une structure à dimension humaine culturellement et économiquement, cette revue apparait comme une mine d'archives sur deux décennies de "vie", témoin original de l'identité d'un département francilien.

On lira et relira toujours avec grand plaisir et un très vif intérêt *Vivre en Val d'Oise.*
Bernard Défossez et sa revue nous manquent...

[4] Agnès Guellec: *Le fait départemental*-Colloque 1984 (Chaumont).- Presses universitaires de Rennes 1998

RENAISSANCE DU CHÂTEAU D'HEROUVILLE-EN-VEXIN ET DE SON MYTHIQUE STUDIO D'ENREGISTREMENT.

Micheline LANOOTE

Suite à l'article savant et richement documenté de Roger Descamps, paru dans notre bulletin n°32, consacré à Herouville-en-Vexin et à la longue histoire de l'origine du château et de son domaine, Micheline Lanoote s'est penchée sur le présent de ce lieu imposant, avec ses 1.600 m2 de surfaces, dans son parc de deux hectares.



Reconverti au XIX° siècle en relais de poste, ou Georges Sand se serait plu à rencontrer Chopin, puis objet d'abandons inquiétants, qui posaient le problème de sa survie, il a fallu attendre 1962 pour qu'un musicien de formation classique, Michel Magne, pionnier de la musique électronique, compositeur, arrangeur et chef d'orchestre, fasse renaitre cet endroit oublié, proche de Paris, en un lieu consacré à la musique particulièrement à la musique de films et de variétés.

Pendant deux décennies, acteurs, chanteurs, musiciens ont été accueillis et ont enregistré des œuvres diffusées dans le monde entier. Les Pink Floyds, David Bowie, Fleetwood Mac, les Bee Gees, Elton John, mais aussi Claude Nougaro, Michel Polnareff, Johnny Hallyday, Bernard Lavilliers, Yves Simon, Eddy Mitchell et Jacques Higelin sont devenus des familiers qui ont fait du château un lieu mythique d'enregistrement, mondialement réputé. On y retrouve encore quelques photos et des témoins de l'époque comme le piano Steinway de 1901 acquis par Michel Magne.



Malheureusement il y a des fatalités et en 1969 un incendie ravagea l'aile nord de façon dramatique. Courageusement le propriétaire entreprit une restauration et l'activité artistique ne connut qu'une suspension. Mais le courage ne suffit pas et le financement de la culture est bien difficile. Michel Magne avait contracté de emprunts lourds qui eurent raison de sa résistance et dans un hôtel de Cergy, il se suicida aux barbituriques en 1984. Il avait 54 ans.



Pendant trente ans le château et le parc tombèrent en déshérence sous l'œil avide des promoteurs. Entrant à Hérouville-en-Vexin, venant de Nesles, on découvrait une grille en triste état derrière laquelle le parc était envahi d'une végétation sauvage.

Malgré les efforts de la mairie pour trouver une solution, la situation perdura jusqu'en 2014, ou la petite annonce tant espérée " à vendre manoir à Auvers sur Oise " interpella un ingénieur du son de talent, Jean Taxis, qui reconnut sur la photo le château d'Hérouville en Vexin.

Avec deux amis, un réalisateur musical enseignant au Conservatoire Supérieur de Musique et un financier de la City londonienne spécialisée dans l'audio-visuel, ils firent l'acquisition de ces lieux assez délabrés au prix de sacrifices personnels et d'un investissement de toutes leurs énergies.
Leur projet, en cours de réalisation, est d'aménager deux studios d'enregistrement permettant la simultanéité des cordes et des voix, de favoriser, avec des artistes en résidence, les échanges entre disciplines, de créer une école de prise de son. et, pourquoi pas, une émission culturelle.

Ce projet a tout de suite reçu l'aval du maire de la commune et des habitants dont une cinquantaine d'entre eux ont bénévolement nettoyé le terrain.
Il semble que les demandes des milieux artistiques affluent auprès de Jean Taxis qui habite maintenant sur place avec sa famille. Des enregistrements ont même déjà été réalisés au château, dont une émission diffusée sur Télé 4 et deux, qui le seront sur Arte, à 1h20 dans la nuit du 11 au 12 novembre et le 1 décembre de cette année.

Il faut saluer l'esprit d'entreprise, l'enthousiasme et la foi de ces professionnels de la culture et artistes qui œuvrent à rendre à Hérouville en Vexin sa notoriété et son rayonnement.



Le célébrissime David Bowie, vexinois d'adoption, à Hérouville-en-Vexin

IN MEMORIAN

HOMMAGE A JACQUES DUPÂQUIER

POSE D'UNE PLAQUE COMMEMORATIVE A LA MEMOIRE DE JACQUES DUPÀQUIER SUR SA MAISON DE DELINCOURT.

16 septembre 2017

Sur l'invitation de son fils Jean-François, les Présidents et les élus du parc naturel régional du Vexin, de la Sauvegarde Vexin Sausseron, des Amis du Vexin français et de la Société Historique et Archéologique de Pontoise et du Val d'Oise, se sont retrouvés, le 16 septembre, par une belle journée ensoleillée de fin d'été, dans la maison vexinoise que Jacques Dupâquier avait tant aimée et ou il a vécu de 1986 à 2010.

L'objet de la manifestation était la pose d'une plaque commémorative sur sa maison, dont la pureté architecturale vexinoise est un modèle de bâti rural pour lequel Jacques Dupâquier a combattu sans relâche. Nous lui rendions un hommage bien mérité sur son rôle essentiel dans la sauvegarde du Vexin français.

Jean-François Dupâquier a parlé de la vie et de l'œuvre de son père avec sensibilité et sincérité, en présence de sa famille, enfants et petits enfants, et de sa belle-mère, Paule Dupâquier.

Les personnalités vexinoises et régionales, invitées à prendre la parole, ont reconnu unanimement les qualités intellectuelles et morales d'un homme à qui l'on doit que le Vexin français n'ait pas été défiguré et dénaturé par l'expansion citadine.

On a pu entendre, entre autre, Marc Giroud, président du PNR, évoquer son rôle dans la genèse du parc, Philippe Sueur, vice président du CD et maire d'Enghien, lui même universitaire, vanter la qualité de l'historien, Philippe Houillon, maire de Pontoise et notre "député du Vexin" pour toujours, qui a souligné la valeur d'une personnalité du territoire, dont il a soutenu très fidèlement et constamment les actions.

◄On reconnait de Gauche à droite, J.F. Dupâquier, Paule Dupâquier, Philippe Sueur et Marc Giroud.

Notre président Daniel Amiot, ami et partenaire pendant de nombreuses années de Jaques Dupâquier, lui a rendu hommage en soulignant son engagement profond et généreux pour la connaissance et la reconnaissance du Vexin, dont il est, comme on le dit de celui qui découvre un trésor, "l'inventeur".





Les arrière-petits-enfants de Jacques Dupâquier dévoilant la plaque.

PUBLICATION DE LA

SAUVEGARDE VEXIN SAUSSERON

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE HONORAIRE FONDATRICE : Mireille SAMSON †





ASSOCIATION AGREEE ET HABILITEE, FONDEE EN 1974

AGREMENT renouvelé pour 5 ans, (11 septembre 2017), au titre
de la protection environnementale dans le cadre du département.

HABILITATION, attribuée pour 5 ans (19 septembre 2017),
à participer au débat sur l'environnement
dans le cadre des instances consultatives départementales.

Responsable de publication (ISSN 1274-3097) : Daniel Amiot
Siège Social : Mairie de Nesles-la-Vallé, 95690
Tél. 06 76 51 70 94 ou 06 11 60 70 01
Site internet : http://www.sauvegarde-sausseron.a3w.fr
E. mail : sv.sausseron@wanadoo.fr

La SVS, constituée d'adhérents, de membres bienfaiteurs, de collectivités locales et d'autres associations est dirigée par un Bureau de six membres élus par le Conseil d'administration et choisis en son sein.

Bureau :

Président : Daniel Amiot - Vice-président : Jean-Claude Delesnes - Secrétaire Générale : Micheline Lanoote - Secrétaire adjointe : Françoise Germain - Trésorière : Nicole Guedra - Trésorière adjointe : Monique Cossard.

Conseil d'administration :

Mmes Monique Cossard - Françoise Gardair - Françoise Germain - Nicole Guédra - Claire Houbert - Micheline Lanoote - Joëlle Laufenburger - Juliette Pellé - Laurence Pagezy.

MM. Daniel Amiot - Jacques Battais - Xavier Boggio - Gérard Claudel - Jean-Claude Delesnes - Laurent de Gaulle - Marc Giroud - Gilles Lemaire.

ADHESION 2018

Sauvegarde Vexin Sausseron

❑..30 € ❑couple..35 € ❑avant 25 ans..15 € ❑collectivités/associations..50 €

Jumelée Amis du Vexin

❑..50 € ❑couple..55 € ❑ collectivités/associations..60 €

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de SVS à adresser à
Sauvegarde de la Vallée du Sausseron, Mairie - 95690 - Nesles la Vallée

NOUVELLES

NESLES-LA-VALLEE
Forum des associations
Samedi 9septembre

Comme chaque année le stand de la SVS, a permis à l'amicale équipe de la SVS, composée de Nicole Guedra, Michel Hénique Françoise Germain, et Daniel Amiot de faire d'intéressantes rencontres et ......trois adhésions!



NESLES-LA-VALLEE
ST.SYMPHORIEN
Festival musique Vexin
Concert Jazz manouche
Dimanche 1er octobre



Vincent PEIRANI
accordéon
Samuel STROUK
guitare
Adrien MOIGNARD
guitare
Jérôme REGARD
contrebasse

D. Reinhardt, D. Ellington,
S. Grappelli, B. Lagrène,
V. Peirani, S. Strouk



Un quatuor de réputation internationale écouté avec admiration par 300 personnes.

VALMONDOIS
Festival musique Vexin
Concert *EST*
Samedi 30 septembre

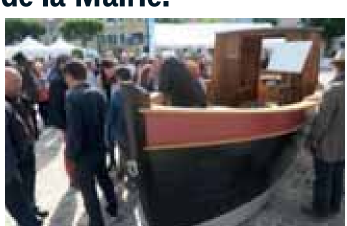


Vincent PEIRANI
accordéon
François SALQUE
violoncelle
R. Schumann, V. Peirani,
S. Strouk, S. Grappelli,
M. Portal

Duo original de deux musiciens classiques à l'aise dans le répertoire contemporain. Accueil enthousiaste de la salle.

AUVERS sur OISE
Renaissance du Botin,
bateau atelier de Charles François Daubigny

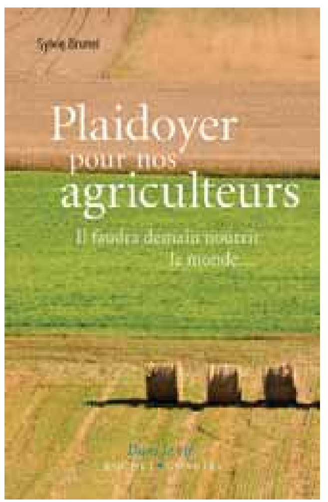
Reconstitution par un groupe de bénévoles du premier bateau-atelier du peintre: le Botin
Le Botin a été présenté au grand public pour la première fois aux journées du patrimoine samedi 16 et dimanche 17 septembre sur la place de la Mairie.





Le Botin, destiné à devenir une nouvelle attraction touristique de la Ville, sera amarré au Belvédère, en mars, à l'occasion de la présentation de la saison culturelle 2018.
Laurent Olivier, directeur du service culturel d' Auvers envisage de proposer au public des visites par groupes de huit.

LECTURES



Sylvie Brunel,
Editeurs Buchet-Chastel

Comment nourrir demain le monde alors que l'humanité continue de s'accroître et qu'il faut protéger la planète ?
Les agriculteurs tiennent notre avenir entre leurs mains. Ils occupent deux tiers des terres habitées mais souffrent de leurs conditions de travail, alors qu'ils sont engagés dans la transition agro-écologique et ses contradictions: répondre aux grands enjeux du développement durable et relever des défis cruciaux : semences, pesticides, irrigation, élevage et consommation de viande, circuits courts ou longs, agriculture biologique ou non… Sylvie Brunel bouscule nos idées reçues.